

SMH MENSUEL

363



Juillet - Août 2013 - Ville de Saint-Martin-d'Hères - Journal municipal d'information

Jeunes *en action(s)*



■ ACTUALITÉ

Salle Paul-Bert

Les projets présentés
aux habitants

► Page 3

■ HABITAT

Conférence communale du PLH

Le point à mi-parcours

► Page 7

■ PRÉVENTION

Plan canicule

Adopter les bons réflexes

► Page 11

■ SPORT

Classe montagne

Les collégiens prennent
de la hauteur

► Page 18

■ Ils sont jeunes, col-
légiens, lycéens ou
étudiants, passion-
nés et actifs.

Qu'il s'agisse de parti-
ciper à un concours de
lecture, d'œuvrer dans
l'humanitaire en Argen-
tine, de courir contre la
faim, de se mêler des
questions de sécurité
ou de s'intéresser à la
citoyenneté, de nom-
breux Martinéroises et
Martinérois n'hésitent
pas à s'engager et vivre
leur passion ♦ Pages 8 et 9

L'AGENDA

Jeudi 4 juillet

**Inauguration
des espaces publics**

À 18 h - Place du marché Champberton ♦

Jeudi 11 juillet

Les diaboliques

par le Théâtre de l'Asphodèle

À 19 h 30 - Salle Croix-Rouge ♦

Samedi 13 juillet

Fête nationale

The Lunatics (groupe rock)

Feu d'artifice et bal

À partir de 19 h 30 - Place H.-Dezempte ♦

Jeudi 18

et vendredi 19 juillet

Trois courtes pièces

Par le Théâtre de l'Asphodèle

À 19 h 30 - Salle Croix-Rouge ♦

Vendredi 19 juillet

Cinéma plein air

Le Chat du Rabbín

À 22 h - Place Paul-Eluard ♦

Jeudi 25

et vendredi 26 juillet

Deux hommes

près de La Fontaine

Par le Théâtre de l'Asphodèle

À 19 h 30 - Salle Croix-Rouge ♦

Mardi 13 août

Cinéma plein air

Hugo Cabret

À 21 h 30 - Impasse A.-Samain ♦

Jeudi 22 août

**Commémoration de la libération
de Saint-Martin-d'Hères**

À 19 h - Mémorial, route des Maquis

À 19 h 15 - Monument aux morts

de la Galochère ♦

Jeudi 29 août

Cinéma plein air

Les aventures de Tintin : Le secret de la licorne

À 21 h 30 - Place Karl-Marx ♦

Dimanche 8 septembre

Vide-greniers

de l'UQ Portail-Rouge

De 9 h à 17 h - Square Fernand-Texier ♦

ENTRETIEN AVEC LE MAIRE

Prévention et présence dans les espaces publics

SMH Mensuel – Avec l'arrivée des vacances, des moyens sont mis en œuvre par la Ville pour lutter et prévenir l'insécurité. Quel est le rôle des acteurs qui agissent contre l'insécurité ?

RENÉ PROBY : Que ce soit pour l'été ou tout au long de l'année, le sens de la politique que nous menons aujourd'hui à travers notre police municipale et le service prévention de la Ville passe par l'action préventive et la présence humaine dans les quartiers. C'est d'ailleurs notre champ de compétence, mais la réalité est que l'effectif de notre police municipale est en constante augmentation non seulement pour garantir la tranquillité publique, mais aussi pour pallier la baisse des effectifs de la police nationale. Même si ces derniers sont restés stables cette année, n'oublions pas qu'en quinze ans, nous sommes passés de 600 à 420 policiers nationaux dans l'agglomération ! Ce manque de représentants des forces de l'ordre sur notre territoire n'est pas une fatalité. Mais je comprends que cela puisse entraîner une exigence supplémentaire des habitants vis-à-vis de notre police municipale. En diversifiant la flotte de véhicules par l'acquisition de motos, nous permettant d'être présents différemment sur le terrain et de répondre aux infractions des scooters et autres deux-roues, nous sommes en réponse à ses attentes. Nous constatons que la présence, sur des horaires étendus, de la police municipale, des agents de surveillance de la voie publique et des animateurs du service prévention-médiation dans la ville joue un rôle dissuasif vis-à-vis de la petite délinquance. Les rondes qui sont faites pour rassurer les habitants quand ils



partent en vacances par exemple, et pour vérifier que tout va bien est à mon sens important et rentre dans nos compétences premières. Mais jusqu'où pourrions-nous et devons-nous aller ? Devons-nous continuer à nous substituer aux insuffisances de l'Etat ? Les enjeux sont immenses, et le travail transversal de collaboration avec tous les partenaires de la tranquillité publique est indispensable pour avancer dans le même sens et dans celui de l'intérêt général.

SMH Mensuel – Les vacances ont donc commencé. Que va-t-il se passer cet été à Saint-Martin-d'Hères ?

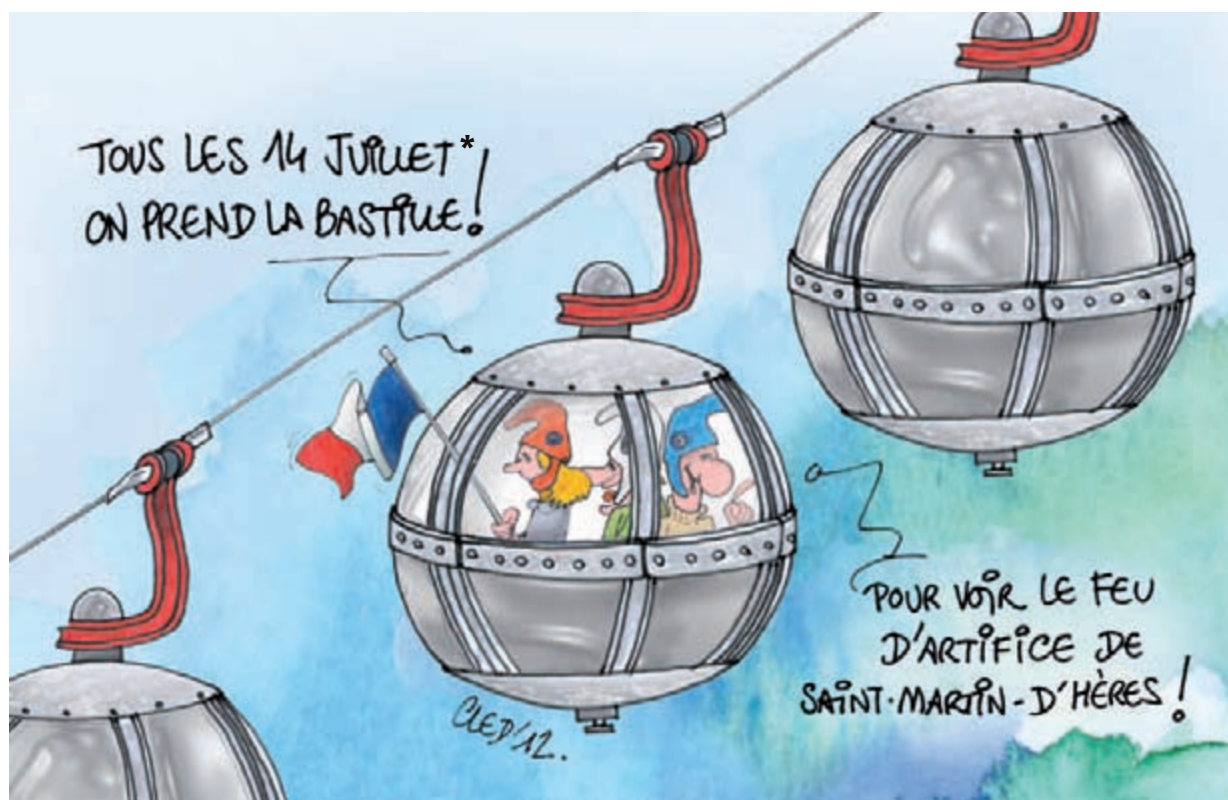
RENÉ PROBY : Dans la mesure de nos moyens et de nos capacités d'accueil, il nous faut répondre au besoin des parents qui travaillent et qui de ce fait sont en demande d'un mode de garde pour l'été. De même, nous ne

pouvons que constater l'impossibilité de partir en vacances pour des familles qui le faisaient jusqu'à maintenant. Aussi, nous travaillons à répondre au mieux aux demandes croissantes d'inscriptions dans les accueils de loisirs. La Ville et le CCAS, à travers leurs différents services, mettent également en place des activités, animations et sorties en direction des familles, des jeunes et des moins jeunes dans les quartiers pour offrir à ceux qui restent des temps festifs, des escapades loin de la ville et aussi contribuer à faire vivre le lien social. Les maisons de quartier vous donnent donc rendez-vous et vous attendent pour vous informer de ce qui se passe dans la commune pendant les deux prochains mois !

Je souhaite à chacun d'entre vous de passer de très bonnes vacances dans notre ville ♦

Propos recueillis par ACB

FÊTE NATIONALE PAR CLED'12



*À Saint-Martin-d'Hères, le feu d'artifice sera tiré samedi 13 juillet, place Henri-Dezempte.

SMH mensuel n° 363 - Juillet - Août 2013

Journal mensuel d'informations - CS 50 007

38401 Saint-Martin-d'Hères cedex.

Tél. 04 76 60 74 06 - www.saintmartindheres.fr

Directeur de la publication : René Proby

Directrice de la rédaction : Anne-Célia Bouvier

Rédaction : Émeric Merlin, Nathalie Piccarreta,

François Roquin, Marie-Christine Rey,

Jean-Pierre Chambon.

Mise en page : Gilbert Quiais.

Photos : Patricio Pardo-Avalos.

Courriel : communication@ville-st-martin-dheres.fr

Dépôt légal 06.07.13 - Imprimerie Technic Color

Tirage : 18 200 exemplaires

Publicité : 04 76 60 74 02



■ SALLE PAUL-BERT

Un espace culturel et de proximité



Structurante pour le quartier, entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, la salle Paul-Bert va faire l'objet d'importants travaux de réhabilitation et de requalification présentés en juin lors d'une réunion publique. Destiné à accueillir spectacles et activités de proximité, l'équipement disposera d'une salle de spectacle pour une jauge de 120 places assises et 300 en version "debout", d'un espace de convivialité destiné, entre autres, à la tenue de réunions (capacité d'accueil de 40 personnes assises et 100 debout) et d'un foyer pour les artistes en rez-de-chaussée. La régie et les locaux techniques seront eux installés à l'étage. Les travaux doivent débuter en décembre 2013 et sont prévus pour durer dix-huit mois. Dans l'intervalle, une phase de concertation concernant la gestion et l'utilisation de cette salle sera lancée dès cet automne ♦ NP

Premier adjoint à l'aménagement, l'urbanisme et la sécurité

David Queiros

« Vers un lieu fédérateur et d'émancipation »

« **L'**essentiel de ce projet de réhabilitation et restructuration de la salle Paul-Bert est de redonner, en l'améliorant, sa vocation d'équipement de proximité fortement marqué sur le plan culturel. En termes de programmation, nous sommes particulièrement attachés à ce que la future salle réponde bien aux attentes des acteurs de terrain, – école, action sociale de proximité, MJC –, mais aussi à celles des associations et des habitants, adultes et seniors, qui mènent des projets et sont en demande d'un lieu pour présenter au public leurs créations. Le lien social sera renforcé grâce à la réalisation d'un espace de convivialité adapté notamment aux réunions. Ce projet est également pour nous l'occasion de repenser les espaces publics du secteur, de travailler à leur inter-connexion et de valoriser les différents équipements présents sur le site. Il s'agit aussi bien de la requalification de la rue George-Sand, de l'entrée principale de la salle, enrichie d'un parvis spacieux, transférée du côté de la maison de quartier et du parc, ou encore de l'apport de nouvelles places de stationnement. Autant de travaux qui s'inscrivent dans la continuité de ceux déjà réalisés dans le secteur sud de la commune : réalisation de la crèche Eugénie-Cotton, rénovation du stade Henri-Maurice et des city-stades, accompagnement à la réhabilitation de

la copropriété Jean-Baptiste Clément, opération Chopin, réfection de l'enrobé de l'avenue Marcel-Cachin... Afin de répondre au mieux aux aspirations des différents publics, une nouvelle phase de concertation sera lancée à l'automne. Trois ateliers seront mis en place autour de la programmation de la vie associative, de la vie de quartier et de la vie culturelle. » ♦

Directeur de l'école élémentaire Paul-Bert

Jean-Louis Carpano

« Partout où la culture avance, c'est bon signe »

Directeur de l'école élémentaire Paul-Eluard avant d'être nommé aux mêmes fonctions à Paul-Bert il y a sept ans, Jean-Louis Carpano habite le quartier depuis 1996. « J'ai connu la salle en activité, elle accueillait des spectacles de théâtre, ceux de la chorale du quartier et de l'école... C'était un lieu vivant, de proximité, avec une salle conçue pour des spectacles de petite taille. Elle permettait à des structures culturelles modestes et à des jeunes de se produire. Une telle salle dans un quartier apporte de la vie. Chacun peut y trouver son plaisir en fonction de ses goûts à deux pas de chez lui. Ici, on a une vie de quartier, les habitants se retrouvent dans le parc, l'école occupe une

Architecte de l'agence Futur.A, conceptrice du projet de la future salle

Arnaud Hudry

« Donner une nouvelle image à la salle »

Certifiée Iso 9001 et habituée à intervenir sur des bâtiments conçus dans les années 1960, comme c'est le cas de la salle Paul-Bert, l'agence Futur.A a été retenue par la Ville pour réhabiliter et requalifier la salle culturelle. « Ce bâtiment est une belle architecture d'époque qui s'est dénaturée avec le temps mais que nous avons envie de retrouver. Nous

avons accompli un travail fin pour le remettre au goût du jour, l'insérer dans le quartier et la ville. Nous avons cherché à créer le parvis, les entrées et l'extension sans entacher l'existant, en nous adaptant aux murs en béton armé de l'intérieur et en veillant à ce que ni l'ancien ni le nouveau ne prenne le pas sur l'autre. Nous avons évité d'ajouter de la rigidité à celle présente en apportant de la rondeur à l'intérieur comme à l'extérieur.

Sans perdre ce qu'il était à l'origine, le bâtiment bénéficiera d'une image, d'une identification qu'il n'avait pas auparavant. Nous avons travaillé en grande concertation avec la Ville et L'heure bleue, sur les entrées et les abords de la salle, sur ses spécificités techniques, sa polyvalence et sa nécessaire modularité. Une attention particulière a été apportée à la qualité environnementale par une acoustique soignée et adaptée à différents genres culturels, par la création de sas acoustiques et thermiques, par l'installation d'un système de rafraîchissement moins agressif et moins consommateur d'énergie qu'une climatisation classique par une production de déchets limitée au maximum...

Le bâtiment sera également entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, de l'entrée en passant par les circulations et la scène de plain-pied. » ♦

Salle**Paul-Bert**

La surface totale de la nouvelle salle sera de 860 m², dont 730 m² existants et 130 m² d'extension du bâtiment.

L'équipement disposera d'une entrée principale avec parvis, d'une entrée des artistes et d'une entrée technique pour les entrées et sorties de matériel.

Coût de l'opération : 2,3 millions d'euros ♦

1 Compagnie en résidence artistique à L'heure bleue, La Fabrique des petites utopies a présenté son repas-spectacle *Nous sommes tous des K.*, vendredi 24 mai, place Karl-Marx. L'adaptation du roman inachevé *Le château* de Franz Kafka, mise en scène par Bruno Thircuir, a été très appréciée par le public venu en nombre ♦

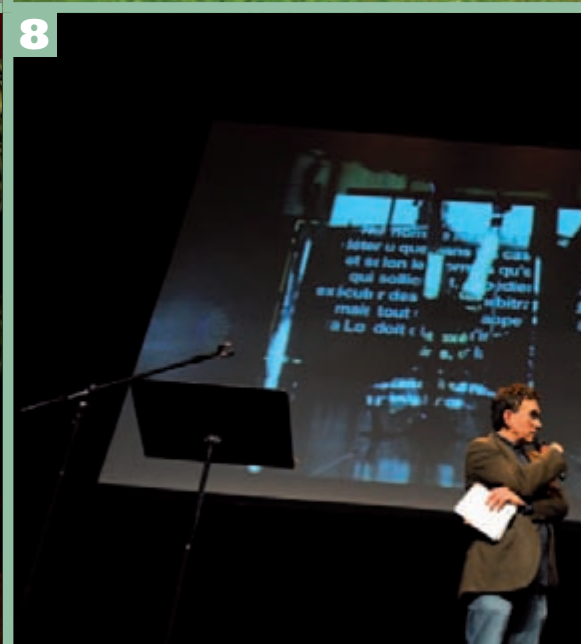
2 Promouvoir les modes de déplacement doux, et notamment le vélo. Tel était l'objectif de l'opération "Une journée à pied ou en vélo", qui s'est tenue devant le groupe scolaire Péri ♦

3 Les enfants des écoles de la commune se sont réunis sur la grande scène de L'heure bleue, deux soirs durant, pour présenter le spectacle de fin d'année de l'Amicale laïque, intitulé *Nomadez-vous*. Un spectacle haut en couleur qui prônait la tolérance et l'égalité des peuples ♦

4 Marché des producteurs, animations ludiques et visite de la ferme intercommunale étaient au programme de la Foire verte du Murier dimanche 9 juin sur les hauteurs de la Ville. Cette nouvelle édition a mis à l'honneur l'agriculture locale et bio ♦

5 Ce même jour, les plus courageux ont rejoint la colline à pied, depuis le Village. Deux balades patrimoniales ont également été organisées sur place, pour découvrir la richesse du Murier ♦

6 La Ville a signé une convention avec le bailleur Actis mercredi 12 juin en salle du Conseil municipal, en présence du directeur Jean-François Lapière. Au mois de janvier dernier, Saint-Martin-d'Hères avait conclu une convention avec un autre bailleur isérois, la SDH ♦





3



6



9



12



7 Deux cent quarante-six personnes ont été récompensées par les élus de la Ville à l'occasion de la cérémonie des médailles du travail organisée à L'heure bleue ♦

8 Vendredi 14 juin, L'heure bleue, qui fêtera ses vingt-ans au mois de septembre, a présenté au public sa nouvelle saison. Une saison pétillante qui offrira des spectacles de qualité et une diversité des genres ♦

9 C'est sous un soleil de plomb que s'est tenue la cérémonie de commémoration de l'appel du 18 juin 1940, lancé par le Général de Gaulle depuis Londres ♦

10 Après plusieurs années de travaux de réhabilitation dans le cadre du dispositif "OPAH copropriété fragilisée", la copropriété "Les Mimosas" a été inaugurée mercredi 19 juin ♦

11 La 2^e édition de "Parc en fête !" a remporté un franc succès grâce aux différentes animations qui ont rythmé la journée comme les activités sportives, l'atelier cirque, l'espace "Maîtres et chiens citoyens" ou encore le spectacle déambulatoire *L'amour est dans le chant* de la C^{ie} Les Grooms ♦

12 L'événement s'est prolongé jusque tard dans la nuit avec les concerts des artistes présents cette année au parc Jo-Blanchon : Léonid, Djemdi et Laidis crétiens des Alpes. En milieu de soirée une foule immense et totalement conquise par les rythmes effrénés de leur musique a acclamé le groupe local Djemdi ♦

technicolor
impression • édition




6, rue des Montagnes-de-Lans - Espace Comboire - 38130 Echirrolles
Tél. 04 76 33 28 68 - Fax 04 76 23 01 80 - info@technicolor.com

cimm immobilier
St-Martin-d'Hères

**ACHAT - VENTE
LOCATION - GESTION**
Votre agence de proximité !

SMH Secteur Mairie, T2, séjour 17 m², cuisine séparée, SDB et vvc séparés. Donnant sur parc et verdure sans vis à vis. Toutes les commodités sont sur place à pieds. Chauffage collectif, faibles charges. Vendu avec cave. CLASSE ENERGIE C. 89 500 €. CIMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12	SMH T4, Limite Eybens, dernier étage, vue imprenable et panoramique. Copropriété à jour de travaux : ravalement, ascenseur. Double vitrage récent. Grand balcon donnant sur parc. Cave et parking privatif. Toutes commodités sur place. CLASSE ENERGIE D. 149 000 €. CIMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12
SMH Dans une copropriété prisée, joli T3 comprenant 1 cuisine ouverte, 1 salon, salle de bain, WC, 2 chambres, 1 cave, le tout en parfait état. CLASSE ENERGIE D. 106 000 €. CIMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12	SMH T4 au milieu de la verdure, coquet, au dernier étage. Salon, salle à manger, 3 belles chambres, cuisine équipée, cave et garage à vélo. En parfait état, à voir absolument. CLASSE ENERGIE E. 179 000 €. CIMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12
SMH T3, excellent état, entièrement refait dans copropriété calme sur parc, stationnement facile proche toutes commodités. Traversant, balcon et loggia, vue imprenable. Double vitrage et radiateurs neufs. SDB avec baignoire. Vendu avec cave privative. CLASSE ENERGIE D. 112 000 €. CIMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12	SMH T3 récent, secteur mairie, excellent état. Chauffage individuel gaz, climatisation haut de gamme réversible. Cuisine et SDB équipées. Placards. Chambres avec véritables parquets chêne. Terrasse 10 m² vue Belledonne. Parking privatif à la résidence. CLASSE ENERGIE C. 184 500 €. CIMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

Retrouvez toutes nos offres sur www.cimm-immobilier-smh.fr ☎ 04 76 03 12 12
137-139, avenue Ambroise-Croizat - 38400 St-Martin-d'Hères

G.P.S. SÉCURITÉ

PROTECTION DES BIENS
GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE

SARL GPSS - Agence SMH-GRENOBLE
8, rue de Mayencin
38400 ST MARTIN D'HERES

Tél./Fax 04 76 25 77 43 - 06 24 10 78 91
E-mail : gpss@orange.fr

**RESTAURANTS
CROCODILE**



NOUVEAU DIRECTEUR
NOUVELLE EQUIPE

ESPACE ENTREPRISE DISPONIBLE (200m²)
(CONFÉRENCES - RÉUNIONS - LOCATION DE SALLE)

ROCADE SUD - SORTIE 4 (9, rue du Béal) ☎ 04 76 00 04 04

Office DEPOT.

PRIX BAS GARANTIS

**A VOUS
LES BONS
PLANS
DES PROS !**

FOURNITURES, MOBILIER,
INFORMATIQUE, BUREAUTIQUE,
IMPRIMERIE/PHOTOCOPIE

30, avenue Gabriel Péri
Saint Martin d'Hères - Tél : 04 38 42 14 80
Ouvert à tous : professionnels et particuliers
Du lundi au samedi de 9h à 19h NON-STOP

ARCHE5

Jacques Bernard-Maugiron
Jean-Claude Chamberlan
Pierre-Louis Cochet



ARCHITECTES D.P.L.G.
URBANISTES S.F.U.
atelier de recherche collectif
habitat et équipement

1 Rue Chenevière-les-Béalières-38240 MEYLAN
Tél. 04 76 41 06 26 - Fax 04 76 41 05 49
e.mail : arche5@arche5.com

AVENIR CONSTRUCTION R.



Saint-Martin-d'Hères - 20 rue Joliot-Curie
Maison mitoyenne T4 - 92 m² - avec terrain
A partir de 260 000 euros • Début des travaux juin 2013

AVENIR CONSTRUCTION R.
104 av. Jean-Jaurès • 38320 EYBENS
06 85 68 17 57 - 04 76 24 96 40 Fax . 04 76 24 78 77
contact@avenirconstruction.net

■ DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

Vous avez dit habiter ?

Habitants, professionnels et élus se sont retrouvés le temps d'un théâtre forum pas comme les autres. Sur la scène improvisée, une comédienne et trois Martinéroises ont joué des saynètes à partir de problématiques liées à l'habitat et au logement.



Co-piloté par le CCAS de la Ville et le Conseil général, le Développement social local (DSL) est un dispositif basé sur la participation citoyenne, débuté avec les Martinérois à l'automne 2011. Son objectif est d'offrir aux habitants un espace dans lequel ils peuvent débattre avec les professionnels associés à la démarche, s'exprimer sur leur quotidien, sur les questions liées à l'habitat et au cadre de vie et faire émerger des pistes de réflexion pour dénouer des situations de blocage... Pistes de réflexions dont doivent s'emparer

collectivités, bailleurs et institutions pour mener des actions, entreprendre des travaux ou encore lever des incompréhensions.

Dans la salle, sur la scène improvisée, il est question de la demande de logement, du parcours du demandeur, des délais d'attente, des critères de priorité parfois incompris, de la difficulté à s'organiser quand un logement est attribué... La saynète terminée, des participants se mettent à leur tour en situation de demandeur et proposent : « *Il faudrait qu'on sache exactement quels sont les critères de priorité.* » « *Il*

faudrait que les délais d'attente soient clairement annoncés, cela aiderait à patienter... » Le second sketch met en scène un interlocuteur potentiel (office HLM, conseiller général, maire, service habitat, assistante sociale, médiateur...) confronté à une habitante excédée par le bruit causé par des jeunes au pied de son immeuble. On lui propose de déménager, elle refuse de quitter l'appartement qu'elle occupe depuis vingt ans. Là encore, l'assistance est sollicitée pour proposer des solutions qui ne tardent pas à émerger : « *Il faudrait déménager les familles bruyantes.* » « *Non, il ne faut pas faire déménager les jeunes, il faudrait un peu plus de présence policière.* » « *Je voudrais que les élus, les professionnels, les bailleurs viennent*

en bas de chez nous, à l'heure où les jeunes sont là, pour partager ce que l'on vit. » « *Et si on organisait des réunions sur place avec tout le monde ?* » « *Peut-être qu'il faudrait faire des travaux pour améliorer l'isolation phonique des appartements ?* »

À l'issue de la séance Michel Meary-Chabrey, conseiller municipal en charge de l'action sociale, a salué « *l'implication importante des habitants* » depuis le début de cette formation-action engagée en 2011. « *Il importe aujourd'hui que le vécu des uns et la responsabilité des autres puissent aboutir sur des solutions.* » Dans les prochains mois, le DSL poursuivra ses travaux dans d'autres lieux, à la rencontre de nouveaux habitants ♦ NP

■ INAUGURATION DE LA ZAC BRUN



Le 1^{er} juin a été inaugurée la dernière tranche de la Zac Brun. « *Les sept opérations réalisées participent d'une*

démarche de mixité sociale et de vivre ensemble importante. Elles sont le reflet de l'engagement et des efforts de la Ville pour répondre aux immenses besoins de nos concitoyens en matière d'habitat », soulignait le maire. Au total, 370 logements (33 % de locatif social, 60 % d'accession privée et 7 % d'accession sociale) ont été livrés entre 2012 et 2013, dont 80 logements étudiants.

■ PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

À mi-parcours

Le 6 juin, la conférence communale de l'habitat réunissait en salle du Conseil municipal tous les acteurs du logement à Saint-Martin-d'Hères pour échanger et faire un point d'étape, à mi-parcours, sur la mise en œuvre du programme local de l'habitat lancé en 2010.



« **L'**habitat est un élément structurant de la ville, car la construction de logements ou de nouveaux quartiers engage à penser corollairement aux aménagements, aux équipements publics, aux déplacements et au bon rattachement de la ville à l'agglomération », rappelait David Queiros, le premier adjoint en charge

de l'aménagement et de l'urbanisme, en ouverture de la conférence communale de l'habitat. L'objectif principal de cette réunion ? Faire le point sur le programme local de l'habitat (2010-2015) avec les acteurs et partenaires du logement : les bailleurs, les promoteurs, les associations de locataires, la Métro, le Conseil général,

l'Agence départementale d'information sur le logement, le Pact... Adjointe en charge de l'habitat, Elizabeth Pepelnjak devait à son tour synthétiser la politique « *ambitieuse et offensive* » de la Ville en la matière et souligner l'effort partagé autour du vivre ensemble et le travail « *d'intelligence collective et de réflexion mutualisée menée avec les communes de Grenoble, Echirolles et Fontaine* ». Avant qu'Emmanuel Boulanger, chargé de mission à l'Agence d'urbanisme n'ait analysé les spécificités du marché martinérois du logement, Cécile Ravel, directrice du service habitat de la commune, a détaillé les phases du développement de Saint-Martin-d'Hères où, la politique foncière menée depuis 1971 a permis de grands projets structurants comme les Zac Brun et Centre, la production de logements ne faiblit pas. Depuis 2010, 867 logements ont été livrés, soit 67 % des engagements du programme local de l'habitat (dont

43 % de logements sociaux, soit 377 logements). Les logements construits sont répartis sur l'ensemble du territoire communal et considérés comme plutôt abordables comparativement aux prix en vigueur dans l'agglomération. La commune est encore en développement, des projets sont en cours comme l'écoquartier Daudet. Soucieuse d'un développement équilibré, la Ville est aussi engagée dans l'accompagnement de la requalification de l'existant, que ce soit pour le parc social ou celui, privé, des copropriétés (2 300 logements privés réhabilités dont 300 sur ce programme : 1 000 sociaux dont 500 sur ce dispositif). Dans un contexte national difficile et avec des besoins considérables en logement (3 100 demandes enregistrées à Saint-Martin-d'Hères), le programme local de l'habitat apporte, si l'on peut dire, sa pierre à l'édifice ♦ JPC

■ JEUNES EN ACTION(S)

Ici ou ailleurs, des projets plein la tête !

La jeunesse est, ou devrait en tout cas être, la période de la vie où tous les rêves sont permis. Jamais en reste quand il s'agit d'avoir des idées, des projets, la jeunesse est prompte à se mobiliser comme l'ont fait les collégiens d'Henri-Wallon en courant contre la faim. En revanche, il n'est pas rare que les moyens manquent pour partir à l'aventure... Consciente que ses jeunes ont parfois besoin d'une aide financière, d'un accompagnement administratif ou encore d'un coup de pouce logistique, la Ville, via son Pôle jeunesse, propose un soutien à celles et ceux qui s'engagent dans un projet solidaire, humanitaire, civique... D'autres dispositifs sont également mis en œuvre pour impliquer les jeunes dans la vie de la cité à l'image du projet Brevet de sécurité routière. D'autres jeunes enfin, s'épanouissent en vivant leur passion dans le milieu sportif, culturel ou éducatif, à l'instar de Julie, lauréate d'un concours de jeunes lecteurs.

■ COLLÉGIENS CITOYENS

Un film pour les enfants

"Mamans pressées... enfants écrasés", "Le prix des bonbons", "Les terreurs de la route" sont parmi les titres des clips vidéo réalisés par 13 collégiens de la commune. Objectif : sensibiliser les enfants aux bons usages de la route !



► Les comédiens acteurs entre deux scènes de tournage...

Ils s'appellent Célia, Gaylor, Cindy, Alison, Salim, Killiann, Jawed, Noël, Badi, Ilhem, Karl, David et Il-yès. Ils ont en commun d'être élèves de 3^e et 4^e dans les trois collèges de la commune, mais aussi d'avoir décidé de participer activement à la réalisation d'un film sur la sécurité routière en échange du passage du Brevet de sécurité routière, diplôme indispensable à quiconque veut piloter un scooter. Tel était donc le "donnant-donnant" du départ, remis au second plan au fur et à mesure que les collégiens se prenaient au jeu ! Ils ont aussi "sacrifié" la quasi totalité de leurs vacances de printemps, ont accepté de se mettre au travail dès le matin, « un peu trop tôt » de l'avis de certains, pour imaginer, dialoguer et tourner les historiettes sur le thème imposé : "L'enfant usager de la route". À grand renfort d'humour, d'images percutantes et de scènes du quotidien choisies judicieusement, les jeunes scénaristes-comédiens ont fait passer le message : « Les enfants, le trottoir, c'est la vie ! ». Alison est convaincue : « Les petits comprendront mieux en re-

gardant le film que lorsque ce sont les adultes qui leur expliquent », et Cindy l'est tout autant : « C'est mieux quand ce sont les grands, nous, qui leur disons plutôt que les parents, ça passe mieux. » Quant à Salim, il est prêt « à renouveler l'expérience » et mesure combien « c'est important de sensibiliser les enfants vu le nombre trop important d'accidents ». Ponctué par "Les conseils des pros" (polices municipale et nationale) annoncés par un "jingle" de leur cru, les clips mettent en avant des comportements dangereux pour soi ou les autres et leurs conséquences parfois irréversibles. Pour parfaire leur création, nos jeunes ambassadeurs de la sécurité routière ont travaillé avec des parents d'élèves et des enfants de l'école Paul-Langevin qui ont bien voulu jouer les acteurs. Ils se sont aussi rendus à la bibliothèque en quête de bruitages, ont écrit les paroles de la chanson du générique de fin et Noël a même composé trois morceaux de guitares qu'il a joué dans le film destiné à être visionné dans des écoles de la ville mais aussi du département ♦ NP

■ DOMITILLE, LISA ET ADRIEN

Projet solidaire en Argentine

Trois Martinérois sont actuellement dans un ranch en Argentine pour un projet solidaire mêlant travaux de construction et aide aux tâches quotidiennes.



Domitille (19 ans), Lisa (20 ans) et Adrien (20 ans), se connaissent depuis plus de dix ans. Mardi 26 juin, les trois scouts se sont envolés direction l'Argentine pour un projet solidaire de trois semaines dans un ranch près du village d'El Cholar, au nord de la Patagonie, sur les contreforts de la Cordillère des Andes. Les Martinérois ont construit leur projet avec trois autres amis depuis plus d'un an, en collaboration avec l'association franco-argentine Cejilo. « Il s'agit d'une association vouée au développement d'initiatives économiques, et principalement de randonnées à cheval, dans le cadre d'un tourisme rural, respectueux et équitable, au profit d'une population conservant les traditions des derniers gauchos, des éleveurs indépendants se déplaçant à cheval », raconte Adrien.

« Nous partons avec pour priorité la rencontre et la découverte d'une culture différente ainsi que d'un mode de vie inconnu. Durant trois semaines nous serons dans le campo de Jorge. Là-bas, nous participerons aux tâches quotidiennes de la vie du ranch : l'entretien des lieux, la mise en conserve des aliments, la cuisine... », explique Lisa. Et Domitille d'ajouter : « Sur place, nous aurons également des travaux de construction comme par exemple la mise en place de clôtures pour le bétail. Nous allons enfin baliser les trajets de randonnées pour les touristes et fabriquer des sortes de cabanes étapes. »

Un programme qui s'avère bien chargé pour les jeunes Martinérois qui reviendront sans nul doute de cette expérience argentine avec des souvenirs inoubliables ♦ EM

Projet BSR

Réalisé par les jeunes collégiens martinérois et le service prévention – médiation de la Ville dans le cadre du Plan départemental d'action de sécurité routière.

En partenariat avec la police municipale, le Pôle jeunesse, la direction municipale de l'enfance et la jeunesse, l'Education nationale et le centre de loisirs jeunes de la police nationale ♦



■ MARION HOGOMMAT

Tour d'Europe citoyen

Après avoir travaillé l'an dernier dans le cadre d'un chantier jeune, Marion partira cet été faire un tour d'Europe avec l'objectif de mieux comprendre nos voisins européens.

À quelques semaines du grand départ, Marion (18 ans) attend le jour "J" avec impatience. « Avec trois amis, nous avons organisé un voyage en Europe autour de la citoyenneté. Les frontières n'étant pas un obstacle à notre progression, nous souhaitons découvrir le plus de pays possible. Ainsi nous allons visiter l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, le Danemark, la Pologne, l'Autriche, la Hongrie, la République tchèque, la Slovaquie, la Slovénie et enfin la Croatie, le 28^e pays de l'Union européenne. »

Marion et ses amis voyageront en train équipés de leurs seuls sacs à dos. Pour faciliter les contacts avec la population, les quatre baroudeurs dormiront dans des auberges de jeunesse. « Plus qu'un voyage itinérant, nous souhaitons avant tout aller à la

rencontre de nos voisins européens si sujets aux préjugés. Nous voulons connaître leur propre point de vue sur l'Europe et non pas celui que leur attribuent les médias. Pour cela, nous avons réalisé des sondages, traduits dans toutes les langues, pour savoir si oui ou non un certain sentiment européen existe. »

Un projet à vocation civique très ambitieux et qui donnera suite à des échanges ouverts au public, à leur retour. « Après le voyage, nous souhaitons réaliser une exposition photos et surtout, animer des interventions dans les collèges et lycées de l'agglomération pour discuter de l'Europe et amorcer un débat sur l'avenir de l'Union Européenne à quelques mois des élections européennes de 2014. » ♦ EM



■ JULIE CACHOT

Lectrice primée

C'est avec le roman *Mon petit cœur imbécile** et la passion de la lecture qui l'anime que Julie, élève de 6^e au collège Henri-Wallon, a remporté la 4^e place du concours départemental "Grand prix des lecteurs" sur un total de 1 325 participants !



« Au fin fond de l'Afrique, Si-sanda souffre d'un cœur patraque, qui ne bat pas la mesure en cadence. Courageuse, la petite fille lui parle, l'apprivoise, le fâche aussi ! La mère entend alors parler d'un marathon, dont le premier prix pourrait bien payer à sa fille une opération à l'étranger... » Il n'en fallait pas plus à Julie pour jeter son dévolu sur le roman de Xavier-Laurent Petit, proposé parmi d'autres par Rabia Bernard, professeure de Français et Nathalie Cottet-Puinel, documentaliste.

« Je suis très sensible aux livres qui sont tristes à la base. Cela me touche et m'inspire. Pour le concours on devait donner nos impressions, décrire le livre sans le résumer. J'ai participé pour me faire plaisir, ce n'était pas important pour moi de gagner. » Etre primée et reçue dans les salons de la Préfecture a donc été pour la

jeune fille la cerise sur le gâteau. Un plaisir à ajouter à celui de l'amour qu'elle porte à la lecture : « J'aime beaucoup lire et je lis très vite depuis que je suis toute petite. Cela me reconforte, me calme quand je suis énervée. Et puis, quand je lis, j'apprends plein de choses. Dès que je termine un livre, j'en commence un nouveau... » Après s'être penchée sur les questions liées à l'environnement durable (6^e EDD), Julie se lancera à la conquête des étoiles en 5^e option astronomie.

En dehors des cours, quand elle ne s'évade pas dans les livres, la jeune fille fait du théâtre au collège, s'initie au tennis au sein du club martinérois et se perfectionne au violon, instrument qu'elle pratique depuis quatre ans au centre Erik-Satie ♦ NP

* *Mon petit cœur imbécile*, de Xavier-Laurent Petit, éditions L'école des loisirs.

Grand prix des jeunes lecteurs

Ont participé à la 29^e édition :
- 29 collèges du département ;
204 élèves de 5^e ;
866 élèves de 6^e (47 collégiens d'Henri-Wallon).
- 13 écoles du département ;
101 élèves de CM1 et 154 de CM2 ♦

Pôle

Jeunesse

Le tour d'Europe citoyen et le projet solidaire en Argentine sont deux projets aidés financièrement par le Pôle jeunesse dans le cadre du dispositif Initiatives jeunes. Il a pour but de favoriser l'épanouissement et l'insertion des jeunes, de faciliter leur participation à la vie locale, d'encourager leurs prises de responsabilité, de valoriser leur esprit d'initiative et d'innovation ♦

■ CHANTIERS

Travaux réalisés, travaux en cours...

De nombreux travaux seront réalisés durant les vacances d'été. Poursuite de grands projets d'aménagement, réhabilitation et rénovation de bâtiments municipaux, requalification d'espaces publics ou encore réfection des voiries sont à l'ordre du jour. D'autres chantiers se sont quant à eux achevés récemment, à l'image de l'ouverture de la rue Averroès. Coup d'œil sur quelques réalisations ♦ EM

■ COMBO RÉSIDENCE



Le projet de renouvellement urbain Zac Neyrpic - Entrée du Domaine universitaire est en marche. Les travaux du pôle hôtelier "Combo Résidence Hôtelière" viennent tout juste de débuter. Mercredi 5 juin, le maire René Proby et l'ensemble des partenaires de l'opération étaient présents sur le chantier pour effectuer la symbolique pose de la première pierre. Situé à proximité de l'entrée du Domaine universitaire, ce complexe comprendra une résidence hôtelière 2 et 3 étoiles de 105 unités, combinée avec une "Faculty House" (résidence pour chercheurs) de 75 appartements et une brasserie en pied d'immeuble. Il constituera un élément d'attractivité supplémentaire pour la nouvelle polarité Est d'agglomération. L'ensemble immobilier sera livré à l'été 2014 pour une mise en service à la rentrée universitaire. Sa qualité architecturale viendra embellir le paysage urbain de l'avenue Gabriel-Péri ♦

■ RIVIÈRE SÈCHE



Plusieurs espaces verts du sud de la ville ont récemment connu des requalifications. Imaginée, dessinée et réalisée par le service des espaces verts, une rivière sèche fait désormais partie du paysage entre l'avenue Marcel-Cachin et la rue Abbé-Lemire, en lieu et place de l'ancienne butte naturelle. Arbustes de bord de rivières, graminées et plantes vivaces nécessitant peu d'arrosage ont ainsi été plantés. A quelques pas de la rivière sèche, le rond-point Ribot a aussi connu un embellissement grâce à son décor minéral composé notamment de granit de l'Oisans et d'ardoise noire naturelle. Enfin, sur l'avenue Zella-Mehlis, non loin du rond-point Nelson-Mandela, les jardiniers de la Ville ont procédé à la plantation mécanisée de bulbes de narcisses qui fleuriront et se multiplieront pendant dix ans ♦

■ RUE AVERROÈS



Prévue à l'origine de la réalisation de la zone d'activité Porte du Grésivaudan, la rue Averroès - qui relie la rue Charles-Darwin et l'avenue Gabriel-Péri (en direction de la Rocade sud) - est ouverte aux véhicules depuis le 10 juin dernier après un mois de travaux. Demandée par les riverains, cette nouvelle rue a pour objectif de permettre une meilleure diffusion des flux et d'alléger les carrefours Commune de Paris, Gabriel-Péri et Charles-Darwin ♦

■ PARKING CHABERT



Des travaux de réfection du parking public Chabert seront réalisés durant l'été. Il sera fermé jusqu'au terme du chantier, au mois d'août. Les travaux débuteront par la déconstruction de la maison située au début de l'avenue Ambroise-Croizat afin de sécuriser l'entrée du parking. Ces travaux s'achèveront par le confortement des éléments restants en place avec application d'un enduit de finition. S'en suivront le renouvellement de l'éclairage public, la replantation d'arbres et la réfection du parking en vue d'améliorer sa fonctionnalité et son accessibilité aux personnes à mobilité réduite ♦

■ PARC ET GYMNASE HENRI-MAURICE

Des travaux de réfection et de réorganisation du parking du gymnase Henri-Maurice ont été menés au mois de juin. En outre, des travaux de requalification de l'entrée du parc Henri-Maurice, côté rue George-Sand seront réalisés en juillet, avec notamment la mise en accessibilité des trottoirs. Enfin, les arbres existants vieillissant seront abattus et de nouveaux seront plantés dans les espaces verts du parc durant l'automne ♦

Travaux

Voie

Des travaux de réfection (mise en œuvre définitive des enrobés sur la voirie et création de trottoirs) ont été réalisés sur les rues Massenet et Clément-Bon à la mi-juin ♦

■ CANICULE

Adopter les bons réflexes

Jusqu'au 31 août, des plans d'alerte et d'urgence canicule sont élaborés par la préfecture et le Conseil général de l'Isère. À Saint-Martin-d'Hères, le CCAS relaie le plan canicule, met en œuvre un dispositif à destination des personnes les plus vulnérables et dispense des conseils pour que l'été soit plus doux.



► Quand la température grimpe, il est conseillé de rechercher l'ombre, de sortir tôt le matin ou en soirée.

Un registre nominatif d'inscription volontaire est ouvert au CCAS, afin que les personnes à domicile, fragiles et seules durant l'été, puissent s'inscrire et ainsi, en cas de forte chaleur, être appelées, conseillées et aidées. Un service d'accompagnement aux déplacements, opérationnel du lundi au vendredi, est également mis en place pendant la période d'activation du plan canicule. Il est à la disposition des personnes âgées de la commune qui malgré la chaleur doivent ou souhaitent se

déplacer dans la ville pour effectuer des courses, des démarches administratives... L'accompagnement est encadré par des professionnels qualifiés et s'effectue dans des véhicules climatisés.

Conseils pour combattre la chaleur

Chez soi, il convient de fermer fenêtres et volets tôt le matin et toute la journée après l'aération de la nuit, surtout en façade sud ; de favoriser les "courants d'air" et d'utiliser un venti-

lateur. Pour les personnes bénéficiant d'un système de climatisation, il est recommandé de régler la température à 5° en dessous de la température ambiante. Garder la peau humide, en vaporisant de l'eau avec un brumisateur, en prenant des bains, aide aussi à lutter contre l'évaporation de la sueur.

À l'extérieur, les jours de grande chaleur, il est préférable de sortir faire les courses tôt le matin, ou de se promener tard le soir. Porter un chapeau, des vêtements amples et légers pour

laisser la peau respirer, profiter de l'ombre et respecter des pauses fréquentes sur les trajets contribuent également à mieux supporter la chaleur. Enfin, il est conseillé d'adopter des comportements adaptés aux températures élevées : boire le plus possible et le plus souvent possible, même sans soif (un litre d'eau plate par jour, éviter l'alcool, les boissons trop sucrées et "excitantes" contenant de la caféine). Dans la mesure du possible, il faut également éviter de boire très froid : l'estomac supporte mal ! En cas de difficulté à avaler, il est recommandé de consommer de l'eau sous forme solide (gélifiée), des fruits gorgés d'eau comme le melon, la pastèque, le raisin...

Réagir

Une personne victime d'un coup de chaleur est en danger. Aussi, en cas de fatigue, de malaise, de troubles digestifs, d'élévation de la température, ne pas hésiter à appeler le médecin traitant ou les secours d'urgence en composant le 15. Enfin, face aux événements naturels, l'important est que chacun veille sur ses proches et soit attentif aux personnes de son entourage, pour aider, conseiller, orienter et secourir si besoin ♦

Contact

CCAS

Durant les mois de juillet et août, les personnes soucieuses pour elles-mêmes ou pour un proche peuvent contacter le CCAS au 04 76 60 74 12 ♦

Déplacements

Accompagner

Pour bénéficier du dispositif d'accompagnement aux déplacements mis en place par le CCAS, il suffit de contacter le service de développement de la vie sociale, du lundi au vendredi, au 04 56 58 91 40. Le coût du transport aller-retour est de 2,25 € ♦

■ TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Cet été, partez sereins !

L'opération tranquillité vacances permet de faire surveiller gratuitement votre domicile pendant les vacances. De quoi envisager l'été plus sereinement.



Pour en bénéficier, il faut avant votre départ renseigner un formulaire de demande individuelle sur le site du ministère de l'Intérieur et le déposer dans une unité de police. Les forces de l'ordre effectueront des patrouilles de surveillance, de jour comme de nuit, en semaine et durant le week-end, afin de dissuader les cambrioleurs potentiels. Dans la commune, l'opération est effectuée conjointement par les polices nationale et municipale.

Vols à l'arraché : conseils

Outre le risque de cambriolage, l'été est aussi une période propice aux vols à l'arraché. Prudence et vigilance sont donc de rigueur : marchez toujours face aux voitures et deux-roues, plus près du mur que de la route, en tenant votre sac (ou votre téléphone) du côté opposé à la chaussée, méfiez-vous des deux-roues qui empruntent le trottoir, portez votre sac en bandoulière plutôt qu'à la main, ne laissez jamais votre code secret à proximité de votre carte bancaire, ne transportez pas sur vous d'importantes sommes d'argent ni de bijoux trop voyants. Enfin, si un individu vous suit, rapprochez-vous des autres passants ou entrez dans un lieu fréquenté. Des conseils précieux permettant de réduire les risques. Toutefois, en cas de vol ou d'agression, n'opposez pas de résistance, votre vie est plus précieuse que vos

biens, n'hésitez pas à crier au secours et faites appel au 17. Si vous le pouvez, relevez des détails concernant votre agresseur : âge apparent, taille, corpulence, couleur de peau, couleur et coupe de cheveux, tenue vestimentaire, signes particuliers, véhicule utilisé, et direction prise en fuyant. Portez plainte auprès du bureau de police nationale le plus proche (à Saint-Martin-d'Hères : 107 av. Benoît-Frachon, du lundi au vendredi de 10 h à 17 h 45, tél. 04 76 54 62 36).

Pré-plainte en ligne : nouveau

Expérimenté depuis quelques années, la pré-plainte en ligne permet un signalement immédiat des faits commis, tout en réduisant, par la prise de rendez-vous, le délai d'attente lors du dépôt de plainte. Ce service (www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr) vous permet d'effectuer une

déclaration pour des faits d'atteinte aux biens (vols, dégradations, escroqueries...) dont vous êtes victime et pour lesquels vous ne connaissez pas l'identité de l'auteur. Pour qu'elle soit enregistrée comme une plainte, vous devrez signer cette déclaration dans une unité de gendarmerie ou un service de police. Les situations d'urgence qui nécessitent une intervention immédiate ne doivent pas passer par la pré-plainte en ligne. Dans ce cas là, présentez-vous directement dans une unité de gendarmerie ou un service de police ♦ EM

POLICE

Contact : Police municipale :
rue Gérard-Philipe,
tél. 04 56 58 91 81
Police nationale :
107 avenue Benoît-Frachon,
tél. 04 76 54 62 36 ♦

Numéro

Gratuit

Un numéro "canicule info service", 0 800 06 66 66, est mis en place par le ministère de la santé. Gratuit depuis un poste fixe en France, il est ouvert du lundi au samedi de 8 h à 20 h ♦

■ RATIOS

Comptes administratifs 2012

Dépenses

L'évolution des dépenses de fonctionnement reste particulièrement maîtrisée. L'évolution entre les comptes administratifs de 2011 et 2012 n'est que de 1,06 %. L'effort produit en maîtrise des charges de personnel a cependant contraint la Ville à une évolution de 1,94 % après l'intégration de l'ensemble du secteur de l'habitat (obligation suite à la vente des logements par la Ville). En l'absence de cette obligation, l'évolution de la masse salariale ne serait que de 0,15 %. L'ensemble de la subvention attribuée au CCAS est de 2,3 millions euros, dont une augmentation de 70 000 euros pour le service des soins à domicile.

Recettes

Au niveau des recettes, en 2012, comme chaque année depuis 2004, la Ville n'a pas augmenté les taux d'imposition. L'augmentation des ressources fiscales de 2,04 % par rapport à 2011 provient de la revalorisation des bases d'impôts directs (taxe d'habitation et taxe foncière) votée par l'État dans le cadre de la loi de finances, mais aussi des livraisons des nouvelles constructions dans la ville pour l'année 2012.

L'ensemble des dotations et participations financières de l'État et des collectivités territoriales diminue de 0,57 %.

Les dépenses inscrites en investissement ont été effectivement réalisées à hauteur de 72 % contre 64 % en 2011. Ainsi, les investissements réalisés restent supérieurs à ceux réalisés par les communes de même taille.

La cession du parc de logements pour un montant de 32 517 454 euros permet à la Ville de ne pas recourir à l'emprunt et donc de ne pas s'endetter pour ses investissements jusqu'en 2015.

Population totale (colonne H du recensement Insee) : 36 504 habitants
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine) : 87
Places de caravanes : 20
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Grenoble Alpes Métropole

Potentiel fiscal et financier		Valeur par habitant pour la commune (population dotation globale de fonctionnement)	Moyennes nationales de la strate
Fiscal	Financier		Financier
33 984 366	41 692 043	1 155,22	1 292,77

INFORMATIONS FINANCIÈRES - RATIOS	Valeurs communales	Moyennes nationales de la strate – les comptes de gestion 2010 – DGCL
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 322	1 221
Produits des impositions directes / population	583	570
Produits des impositions (3 taxes et reversement TP) / population	784	NC
Recettes réelles de fonctionnement / population	2 667	1 445
Recettes réelles de fonctionnement hors recettes exceptionnelles et résultat reporté / population	1 624	
Dépenses d'équipement brut / population	419	312
Encours de dette / population	1 055	1 051
Dotation globale de fonctionnement (forfaitaire+DSU+DNP) / population	310	294
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	68,11 %	57,60 %
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (produit des 3 taxes / potentiel fiscal 3 taxes)	155,89 %	88,60 %
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi	84,56 %	102,80 %
Dépenses de fonctionnement et remboursement de capital de dette / recettes réelles de fonctionnement	53,81 %	91,40 %
Idem hors recettes exceptionnelles et résultat reporté	88,40 %	
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	15,71 %	21,60 %
Idem hors recettes exceptionnelles et résultat reporté	25,81 %	
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	39,56 %	72,70 %
Idem hors recettes exceptionnelles et résultat reporté	64,99 %	

■ CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI

Comptes administratifs et contrats d'objectifs

Une partie importante de la séance du 30 mai du Conseil municipal a été consacrée à la présentation et à l'adoption des comptes administratifs des différents budgets (Ville, cinéma, eau...) ainsi qu'aux conventions de partenariat entre la Commune et les associations sportives qui rayonnent à Saint-Martin-d'Hères.

Contrats d'objectifs et de moyens



Dans le cadre de sa politique sportive, qui donne au sport dans la cité une place prépondérante, la Ville met en œuvre des partenariats avec les clubs sportifs de la commune. Ces contrats d'objectifs et de moyens sont déployés pour la cinquième saison consécutive. Lors de la séance du Conseil municipal du 30 mai, dix-neuf signatures de contrats et avenants ont été soumis au vote des élus. Ils concernent les ESSM sports mécaniques, volley-ball, agri tennis, athlétisme, basket-ball, boules lyonnaises, cyclisme, force athlétique, gymnastique, karaté, pétanque, kodokan Dauphiné ainsi que le SMH rugby, l'AS ring martinérois, l'ASM (foot), l'Union ouvrière portugaise, le Taekwondo club martinérois, l'association des tunisiens de Saint-Martin-d'Hères et le GSMH Guc handball. Ces conventions qui ont pour ambition « d'instaurer une relation durable et lisible entre la Ville et le monde associatif en prenant en compte les orientations et les priorités des partenaires. » Elles s'articulent autour d'objectifs destinés à assurer une solidarité entre les habitants de la commune ; mobiliser et valoriser les ressources locales ; encourager la participation des habitants à la vie martinéroise et instituer une culture de partenariat,

de partage et de confiance réciproque dans la durée. Dans les grandes lignes, les associations signataires s'engagent à faire vivre en leur sein les orientations et les valeurs souhaitées par la Ville que sont : la mixité à tous les niveaux de la pratique sportive, le respect des valeurs laïques et républicaines, mais aussi le respect des règles, l'accès facilité aux pratiques sportives pour les personnes porteuses d'un handicap, la mise en place d'activités pour les moins de 18 ans en tenant compte du Projet éducatif local, et enfin, l'introduction du concept de développement durable dans les pratiques sportives. La Ville, pour sa part, s'engage notamment à entretenir, rénover, voire construire les installations et équipements sportifs nécessaires à l'exercice des différentes disciplines proposées aux habitants par les clubs et à apporter une aide financière, sous forme de subventions, aux associations signataires afin de les accompagner dans la mise en place de leurs activités et projets. Enfin les conventions précisent les modalités d'attribution et de versement des subventions, les objectifs des associations, les conditions de mise à disposition des équipements sportifs, des transports collectifs... ♦

Comptes administratifs

Les comptes administratifs pour l'exercice 2012 du budget principal (voir ci-contre) ; du budget de l'eau (l'excédent de la section d'exploitation s'élève à 962 647 euros et le besoin de financement de la section d'investissement est de 657 001 euros) et du budget cinéma (l'excédent de la section d'exploitation s'élève

à 138 591 euros et l'excédent de la section d'investissement est de 12 471 euros) ont été soumis à l'approbation du Conseil municipal. Ces documents rendent compte de l'écart entre le budget prévisionnel adopté en début d'année et le réalisé effectif à la clôture des comptes à la fin de l'année ♦

Habitat et urbanisme



Engagée dans une démarche de développement durable et d'amélioration du cadre de vie, la Ville soutient les copropriétés, inscrites dans le dispositif "MurMur" de Grenoble-Alpes Métropole, soucieuses d'embellir leur patrimoine et d'améliorer leurs performances énergétiques. C'est dans ce cadre qu'une aide financière est accordée à la copropriété "Le Pertuis" ainsi que, sous condition de ressources, des aides individuelles aux copropriétaires occupants. Pour rappel, le parc privé ancien présent dans la commune représente plus de 7 000 logements.

La Plaine - Voltaire

Au regard du projet de réalisation d'un ensemble de constructions de logements et de services en

rez-de-chaussée dans le secteur La Plaine - Voltaire, les conseillers municipaux ont adopté une délibération actant la diminution du périmètre de la Zac Centre ville de 4 117 m² sur les près de 7 hectares qui la composent, soit une diminution de 0,6 %. Un dossier de présentation du projet ainsi qu'un registre destiné à recueillir les observations du public ont été mis à disposition de ce dernier du 3 juin au 5 juillet. Le projet à venir dans le secteur La Plaine - Voltaire contribuera à répondre au besoin important de logements. Il permettra aussi de poursuivre la structuration urbaine, sociale, paysagère et citoyenne de la commune ainsi que de construire une vie de quartier insérée dans la ville et l'agglomération ♦

Emplois

Saisonniers
- 18 emplois ont été créés du 8 juillet au 30 août au service enfance.
- 23 emplois ont été créés du 17 juin au 31 août au service des sports ♦

Emplois

D'avenir
Très préoccupés par l'avenir des jeunes Martinérois les plus éloignés de l'emploi, la Ville et le CCAS ont souhaité s'engager dans le dispositif national des Emplois d'avenir. 11 emplois vont être créés en direction des jeunes de 16 à 25 ans, peu ou pas diplômés et confrontés à de grandes difficultés d'insertion dans la vie active ♦



**AMÉNAGEMENT
D'ESPACES URBAINS
PAYSAGERS**

- Espaces verts
- Maçonnerie
- Revêtements minéraux
- Soins des végétaux
- Arrosage automatique
- Terrains de sports

Le respect...
...de votre cadre de vie

ESPACES VERTS DU DAUPHINÉ
1, rue Georges Pèrec
38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES
Tél : 04 76 51 68 80 - Fax : 04 76 63 10 85





**TERRASSEMENT
RESEAUX
VOIRIE**

Génie civil
Canalisateur de France




EAU SOUS PRESSION ASSAINISSEMENT

**1, rue Marcel-Chabloz
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 89 63 54 • Fax 04 76 89 60 75
trv-tp@orange.fr**



**Entreprise Générale
de Maçonnerie**

CONSTRUCTION • RÉNOVATION



LA COMPÉTENCE POUR RÉFÉRENCE

Certificats n° 2112 - 1112

04 76 42 19 70
contact@sebb-bat.fr

1, rue du Pré Ruffier - 38400 Saint-Martin-d'Hères

centre
médical
rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org

GROUPES AU CONSEIL MUNICIPAL

Expression

MINORITÉ MUNICIPALE

GROUPES ÉCOLOGIE ET QUARTIERS SOLIDAIRES

Pour le sport : il faudra bouger



**Georges
Oudjaoudi**

Les pratiques physiques et sportives concernent à la fois les jeunes, les adultes et les seniors, dans un cadre associatif, autonome ou privé, pour des raisons de santé, bien-être, compétition, intégration ou encore de spectacle sportif. Cette diversité concerne toutes les couches et générations de la population. Ce n'est pas dans l'antichambre du bureau du Maire ou en tuant la commission des Sports que l'on va répondre à ces enjeux. Le développement des actes sportifs va entraîner des charges plus lourdes pour la collectivité. Il faut répondre aux demandes et au vieillissement des équipements ou à leurs nécessaires adaptations.

Nous voulons que notre commune :

- participe à la construction d'un projet de territoire élargi,
- s'associe à la réflexion de tous les acteurs,
- s'engage dans des projets ciblés et partagés (communal ou supra communal),
- collabore à la mise en place d'un observatoire des pratiques physiques et sportives,
- s'engage dans l'accompagnement de la formation des encadrants sportifs.

Redonner un souffle à tous les animateurs du sport pour adapter les activités aux demandes d'aujourd'hui, donnerait une dynamique à la ville ♦

<http://www.smh-ecologie-solidarite.org/>

GROUPES UMP

À quoi on sert ?



**Mohamed
Gafsi**

Voilà la question que se posent les dirigeants de l'OMS qui ont décidé de ne plus participer à la commission des sports. Ils justifient cette décision par un manque d'écoute : « nous proposons des solutions et ce sont eux qui finissent par décider sans tenir compte de notre avis ». Si le mariage semble désormais consommé entre ces deux structures, j'ose espérer qu'un consensus sera trouvé afin de sortir de cette impasse. Différentes interprétations d'ailleurs ont été faites quant à notre position sur le sport que nous devons de ce fait clarifier.

Nous n'avons visé aucun club de la commune en particulier, ni aucune personne lors de notre demande de plus de transparence. Le sport doit être accessible à tout le monde et non pas uniquement aux moins de 18 ans comme c'est le cas aujourd'hui. Nous sommes de ce fait pour l'augmentation des subventions notamment pour les clubs de football UOP et ATS qui doivent subvenir à leurs moyens avec 1 000 euros par an ! ♦

GROUPES DÉMOCRATES

Note pour l'état des toilettes dans les écoles : 03/20, élève médiocre, dit qu'il va se mettre au travail mais on ne voit rien venir.



**Asra
Wassfi**

Telle est la note à donner l'équipe majoritaire aux commandes de la Ville que nous espérons différente au prochain mandat.

Nos enfants ne sont pas de la chair à canon.

Nos enfants, comme tout le monde, ont besoin de sanitaires pour des raisons évidentes de santé. De plus, certaines écoles n'auront pas de sorties de fin d'année car plus de budget pour un car scolaire (1 600 € pour une école, 40 millions de côté que la Ville ne veut pas rendre aux habitants). Même informée des conditions de vie des élèves dans certaines écoles, regardons comment la mairie les traite : surpeuplement, bâtiments délabrés, toilettes et vitres cassées.

Ayez le courage de dire stop à cette politique de la brimade des familles et des enfants. La politique menée par le Maire et ses acolytes PS/PG n'a pour seul but que le pouvoir et ses indemnités. Vous pleurez, ils rigolent et vous donnent des mouchoirs. Vous payez, ils vous indiquent l'ordre et encaissent. Rejoignez-nous pour un élan d'espoir. Contact : asra.wassfi@yahoo.fr ♦

MAJORITÉ MUNICIPALE

GROUPE COMMUNISTE ET APPARENTÉS

Droit aux congés pour tous !



Michelle Veyret

1936 : le début des congés payés

Le 7 juin 1936, Léon Blum, Président du Conseil du Front Populaire, signe différents accords sociaux visant à améliorer les conditions de travail, avec la Confédération générale du patronat français (CGPF) et la CGT. On retiendra surtout l'instauration de la semaine des 40 heures et les congés payés. 1936 marque alors le début de la démocratisation du tourisme, autrefois réservé à une élite. Cependant, en 1936, bien peu sont préparés à partir et les infrastructures n'existent pas pour accueillir ces Français qui découvrent les joies de la mer et de la plage, les randonnées pédestres ou à vélo à la campagne. Il faudra attendre la fin de la Seconde Guerre mondiale pour assister au véritable développement du tourisme populaire. De 1950 à la fin des années 80, des millions de Français goûtent au plaisir de partir en vacances. Le plein emploi de la période des "Trente Glorieuses" va permettre d'augmenter considérablement le nombre de partants. Le rêve peut devenir réalité ! Pourtant, que de chemin à parcourir encore pour que chacune et chacun bénéficient de réelles vacances. Car, si les congés payés sont un droit, la situation financière des ménages ne permet plus aujourd'hui à nombre d'entre eux de partir en vacances.

Partir en vacances d'été : un luxe en temps de crise ?

La crise que nous vivons, de plus en plus sévère, aggrave la situation. Pourtant, l'argent ne manque pas. Les banques et les grands groupes, plus soucieux de la rentabilité financière et de la distribution des dividendes à leurs

actionnaires, en profitent largement et, pendant ce temps-là, le chômage ne cesse de "galoper". La baisse constante du pouvoir d'achat, avec un recul en 2012 d'une ampleur inédite depuis 30 ans, a une conséquence palpable en cette période estivale : des millions de Français ne partiront en vacances qu'en surveillant leurs dépenses à la loupe, voire, et c'est un aspect nouveau, ne partiront pas du tout.

Découvrir la mer, la montagne, se reposer, décompresser dans un cadre différent, accéder aux loisirs, aux arts, aux sports, font partie intégrante d'une bonne santé. Mais pour cela le pouvoir d'achat doit être sensiblement augmenté et cela est possible avec une répartition des richesses beaucoup plus équitable. Dans une société où la norme sociale est de partir, ne pas partir est une profonde exclusion.

Les vacances ne sont ni un luxe ni une marchandise, mais un droit, un facteur de socialisation !

Le plein d'activités à Saint-Martin-d'Hères

Depuis toujours, Saint-Martin-d'Hères œuvre pour que les Martinéroises et Martineroises passent un été le plus agréable possible en proposant, durant la période estivale, des animations, de nombreuses activités en direction des enfants, des jeunes et des familles. Nous souhaitons ainsi participer, le temps d'un été, à vous faire oublier vos soucis quotidiens.

Au nom du groupe communistes et apparentés, très bonnes vacances à tous ! ♦

GROUPE PARTI DE GAUCHE

Vite, très vite, il nous faut un changement de politique !



Thierry Semanaz

Sur 8 élections partielles depuis l'arrivée au pouvoir de F. Hollande, 8 fois le Parti Socialiste a perdu. Le dernier vote à Villeneuve sur Lot (patrie du bon vieux Dr Cahuzac) a été un vote massif de rejet des partis classiques qui n'a bénéficié qu'au FN. Le Front de Gauche malgré l'énorme déception du peuple de gauche face à la politique gouvernementale ne progresse pas ou peu. Non, les déçus de Hollande et du PS restent chez eux plutôt qu'aller voter. Marine Le Pen attire beaucoup d'électeurs qui n'allaient pas ou plus voter, ceux qui ont voté un coup à gauche, un coup à droite et se disent dégoûtés de la politique. Notre responsabilité est

aussi engagée en tant qu'élus locaux. Nous devons lutter, certes avec nos moyens, contre cette forme de fatalité, de résignation.

A Saint Martin d'Hères, nous avons les moyens de décider d'un budget d'investissement supplémentaire dédié aux attentes des habitants, nous devons aller plus loin encore dans la participation locale, dans la co-construction des projets. Ce n'est que dans ses conditions que les Martineroises trouveront ou retrouveront goût à l'action publique. Le péril brun est à notre porte, le jeune militant Clément Méric a été assassiné !

Il faut un changement politique d'envergure très, très rapidement.

M. le Président de la République, entendez nous ! ♦

GROUPE SOCIALISTE

39 millions d'euros d'excédent en 2012. Pour quoi faire ?



Philippe Serre

Le compte administratif de 2012 de la commune de Saint-Martin-d'Hères présente un excédent de 39 millions d'euros ! 13 millions en section de fonctionnement soit 1,5 fois plus qu'en 2011 et 26 millions en investissement. Depuis 3 ans, le groupe socialiste affirme que la situation financière constamment excédentaire de la commune doit permettre de faire d'autres choix. Nous n'avons à ce titre jamais été entendus. Et les excédents sont désormais indécents. Pour quoi faire ? Nous disons clairement que 39 millions d'euros, c'est trop, beaucoup trop. Ce n'est plus de la bonne

gestion. C'est de l'aveuglement ! Nous redemandons clairement une réorientation en 3 points de la politique budgétaire de la municipalité : plus et mieux d'investissement notamment sur le patrimoine municipal (écoles, etc.), sur la performance énergétique et sur les énergies renouvelables ; plus de services publics notamment sur la prévention, la sécurité et la petite enfance ; et enfin moins d'imposition locale avec une suppression de la taxe sur l'électricité et une réduction de la taxe d'habitation. Nous n'avons malheureusement plus beaucoup d'espoir sur la prise en compte par la majorité Front de Gauche de ces propositions. Heureusement pour les Martinéroises et les Martineroises, les municipales de mars 2014 ne sont pas loin... ♦

GROUPE PRG/MRC

La réforme des retraites : propositions du groupe PRG/MRC



Ahmed Meité

Les différentes réformes du système de retraites menées dans les 20 dernières années par la droite n'ont été que des réformes paramétriques visant uniquement l'équilibre comptable du système. Aujourd'hui, l'allongement de la durée de vie doit être une chance de mieux vivre et non pas seulement d'aménager le système de retraite. C'est pourquoi, il convient de mettre en œuvre une réforme répondant aux nouvelles attentes de la société et réellement à même de préserver notre système par répartitions.

En effet, la réforme des retraites doit être incluse dans une politique de protection et de cohésion sociales. Elle n'est pas dissociable d'une réflexion sur l'entrée des jeunes dans la vie active ni d'une approche des risques encourus tout au long de la vie pouvant conduire à des états de santé très différenciés à l'approche de la retraite.

Les propositions de notre groupe visent à faire émerger une nouvelle politique. Il faut lutter contre le chômage, consolider le système par répartition, revoir les sources de financement, ne pas repousser davantage l'âge de départ à la retraite... Autant de propositions à soumettre à débat ♦

■ CRÉATIVITÉ ET TIC

Partage d'expériences

Trois cent trente-sept personnes ont assisté en juin à la remise des prix du 11^e concours Créativité et Tic à Mon Ciné. L'occasion pour les participants de présenter leur démarche et de confronter leur approche technique et créative.

► Extraits de la diversité des créations présentées sur l'écran de Mon Ciné.



Mon Ciné

Fermeture

La salle de cinéma art et essai municipale sera fermée du 31 juillet au 20 août. Pour connaître la programmation du mois de juillet, consulter la page Mon Ciné du site Internet de la Ville ♦

Bibliothèques

Horaires d'été à partir du 9 juillet

Paul-Langevin

Ouverte tout l'été
Mardi : 14 h - 18 h
Mercredi : 14 h - 18 h
Vendredi : 14 h - 18 h
Samedi : 10 h - 12 h et 14 h - 18 h.

André-Malraux

Fermée du 30 juillet au 24 août inclus
Mardi : 15 h - 19 h
Mercredi : 14 h - 18 h
Vendredi : 15 h - 19 h
Samedi : 10 h - 12 h.

Gabriel-Péri

Fermée le 13 juillet, et du 30 juillet au 24 août inclus
Mardi : 15 h - 18 h
Mercredi : 14 h - 18 h
Vendredi : 15 h - 18 h
Samedi : 10 h - 12 h.

Romain-Rolland

Fermée du 23 juillet au 17 août inclus
Mardi : 15 h - 18 h
Mercredi : 14 h - 18 h
Vendredi : 15 h - 18 h
Samedi : 10 h - 12 h ♦

La 11^e édition du concours Créativité et Tic s'est conclue par deux journées de rencontres et d'échanges, les 13 et 14 juin, entre les participants et le public. Des enfants des écoles Péri, Croizat ou Voltaire, aux seniors jardiniers, en passant par les collégiens d'Henri-Wallon ou les habitants des quartiers Elsa-Triolet, Renaudie ou Paul-Bert, chacun a pu s'exprimer et décliner les diverses étapes de sa démarche créative. Si les premières années, les lauréats étaient impressionnés de se voir sur le grand écran de Mon Ciné, c'est maintenant en connaisseur que l'on vient visionner les créations des enfants du quartier, ou des voisins, que l'on reconnaît dans les courts métrages. Les prouesses d'acteurs sont de plus en plus fréquentes et certains

vont jusqu'à improviser, comme l'a confié un des personnages principaux de *L'album caché*, une des deux fictions de l'école Voltaire. Plusieurs réalisations ont été remarquées par leur démarche citoyenne et participative comme *Tous en route* qui aborde le thème de la sécurité des piétons. Cinq élus martinerois et des représentants de la MJC Pont-du-Sonnant ont remis 19 prix distincts, dont l'intitulé met en avant la qualité première de la création. Une bonne année qui a permis à 225 enfants et jeunes, et 26 adultes, d'utiliser les outils numériques mis à leur disposition dans les équipements de la Ville. Rendez-vous est d'ores et déjà pris en septembre pour le lancement de la 12^e édition ♦ MCR

■ PALMARÈS

Prix de la fiction : *Sacrée Cannelle* et blog. École Gabriel-Péri, CM1/CM2 de F. Minadakis.

Prix du citoyen en herbe : *Être piéton en sécurité*. École Gabriel-Péri, CP de M. Clavel.

Prix du talent, du jeu d'acteur et de la mémoire : *L'album caché*. École Voltaire, CM1/CM2 de S. Moreau.

Prix de la communication : *Le Voyage de Clément Aplat*. École Voltaire, CE2/CM1 de V. Rocha.

Prix du scénario et de la mémoire : *Où est passée la première guerre mondiale ?* Périscolaire Ambroise-Croizat, secteur patrimoine.

Prix de la création : *Le joueur de flûte*. Bibliothèque et périscolaire Romain-Rolland.

Prix de l'illusion d'optique : *Vois-tu ce que je vois ?* École et bibliothèque Paul-Langevin, bibliothèque André-Malraux et Gabriel-Péri. Périscolaire Paul-Bert et Paul-Eluard.

Prix du film d'animation : *Toupiés et fringues*. Périscolaire Voltaire.

Prix de la photo-montage citoyen : *Tous en route*. Périscolaire Péri, CCAS, Pont-du-Sonnant.

Prix de la geek attitude : blog *Les chroniques d'Édouard-Vaillant*. Collège Edouard-Vaillant.

Prix de l'interprétation et de la pédagogie : *La violence - Filles/garçons*. MJC Les Roseaux, 4^e A collège Henri-Wallon.

Prix Rêves d'ados : *Apprends-moi*. MJC Pont-du-Sonnant.

Prix du reportage : *Présentation du collège Henri-Wallon*. MJC Pont-du-Sonnant.

Prix de l'écriture et de l'originalité : *Dis-moi dix mots*. MJC Pont-du-Sonnant.

Mention de la démarche insolite : *Pocket film*. MJC Pont-du-Sonnant.

Prix du voyageur : *Péda'lier*. Pôle jeunesse.

Prix Couleur de l'Inde : *Voyage en Inde*. Pôle jeunesse.

Prix Solidarités en germe : *Le Chantegraine*. CCAS (Mise et SDVS), centre Erik-Satie et Esthi.

Prix de l'implication : *Fonds de participation des habitants*. MJC Les Roseaux ♦

■ LIRE, la sélection de vos bibliothèques

Ce n'est pas une météo capricieuse qui va nous empêcher d'espérer les vacances, moment privilégié pour oublier dans des lectures captivantes les nébulosités "printanières". Voici un tout petit échantillon, forcément éclectique de "coups de cœur" pour votre été.

LA VEUVÉ AUX PIEDS NUS de Salvatore Niffoi



La Sardaigne entre-deux-guerres. Mintonia et Miccheddu s'aiment mais ce dernier est contraint de prendre le maquis. Mintonia n'aura de cesse de venger la mort de son homme avant de quitter l'île.

LE CONVENT DU SANG d'Alain Bauer et Roger Dachez



Un roman policier historique dans le milieu de la Franc-maçonnerie lyonnaise à l'aube de la Révolution française.

SELECTION NATURELLE d'Alexandre Zviagintsev



Ce roman d'espionnage est une sorte d'inventaire sociologique de la Russie des années 90 ; monde au bord du chaos dans lequel s'affrontent des clans mafieux et des hommes s'efforçant de vivre sans transgresser les lois du bien et de la justice.

Emporter un bon roman en vacances, c'est bien, mais il faut encore imaginer le voyage qui va avec. Et là, le guide touristique se révèle être un incomparable outil.



Votre bibliothèque vous en propose à foison, pour toutes les destinations. Par exemple, en cette année 2000 Breizh **BRETAGNE, pour découvrir le meilleur de la région** (Lonely Planet, 2013) Sites et visites, itinéraires, culture régionale.

Toute l'équipe des bibliothèques de votre ville vous souhaite des vacances riches en émotions et découvertes ♦

■ THÉÂTRE D'OMBRES

Un vrai conte de fée

La crèche et la bibliothèque Gabriel-Péri ont préparé et donné à voir, avec d'autres partenaires du quartier (halte-garderie Alexandra-David-Néel, MJC), un petit spectacle d'ombres chinoises à partir de *Hansel et Gretel*, l'un des contes populaires merveilleux recueillis par les frères Grimm. Un projet porté par l'enthousiasme communicatif des participantes.



Tout a démarré l'an dernier à la suite d'une exposition à la bibliothèque Gabriel-Péri, où les bibliothécaires du secteur jeunesse avaient illustré, avec des livres géants et les éléments de tout un décor évocateur, quatre contes traditionnels du répertoire européen : *La princesse aux petits pois* du danois Andersen, *Jacques et le haricot magique*, célèbre conte populaire anglais, *Barbe bleue*, un conte de Perrault, et *Hansel et Gretel*, l'un des contes collectés et réécrits par les frères Grimm. C'est ce dernier que la bibliothécaire Béatrice Marchal a eu tout d'abord et tout simplement envie de raconter aux enfants de la crèche,

mais très vite, par un phénomène d'enthousiasme communicatif, son idée de départ s'est incroyablement étoffée. « J'ai pensé alors qu'on pourrait raconter l'histoire à l'aide de silhouettes installées sur de petits bâtons, puis que ce serait encore mieux en ombres chinoises, puis je me suis dit qu'il serait parfait de disposer d'un castelet, un petit théâtre de marionnettes fait tout exprès... Au fur et à mesure le projet prenait de nouvelles proportions », raconte Béatrice Marchal. Et petit à petit, de fil en aiguille, le germe de l'idée originelle s'est mis à pousser comme une belle plante pour s'épanouir en une solide et superbe réalité.

Une maison en pain d'épice

La petite équipe a donc imaginé et dessiné les plans d'un castelet. Ce petit théâtre rêvé a pris corps grâce au service de menuiserie de la Ville, qui l'a réalisé grandeur nature, pliable, transportable, adaptable, doté d'un rail permettant d'actionner le rideau noir et de volets latéraux pour garder à l'abri des regards les manipulateurs. Béatrice et l'équipe de la crèche se sont occupées de confectionner les ombres et les décors.

Hansel et Gretel raconte l'histoire de deux enfants qu'une méchante femme égare dans la forêt. Parvenus à une maison en pain d'épice, ils

commencent à la grignoter, mais ce délice n'est qu'un piège ourdi par une sorcière... Le spectacle, mobilisant cinq manipulatrices, une narratrice et une musicienne, a été donné à la crèche, dans le cadre de l'édition 2012 de "Au bonheur des contes". À la fin de la représentation, les enfants ont mangé les maisons en bonbons et pain d'épice qu'ils avaient préparées.

Atteindre la perfection

Le 30 mai dernier, les bibliothécaires et assistantes puéricultrices (Béatrice, Sylvie, Marion, Céline, Laure, Carole et Nathalie) ont redonné quatre séances de leur spectacle (devant 90 spectateurs chaque fois) pour la crèche Allende, le relais assistantes maternelles, les parents et enfants de la halte-garderie, l'école maternelle et les petits de l'école élémentaire Gabriel-Péri. « Ce projet a nécessité de nombreuses répétitions, car nous voulions atteindre la fluidité, que tout soit parfait », explique Béatrice. « Ce qui a été possible grâce à la solidarité de l'équipe, le travail de celles qui étaient mobilisées par les répétitions étant assuré par leurs collègues. »

De l'idée première à sa réalisation, ce projet s'est déroulé comme un vrai conte de fée – le travail en plus ! Béatrice et ses collègues en sont si enchantées qu'elles n'ont qu'une envie : recommencer ! ♦ JPC



■ CINÉMA

Projections à la belle étoile...

Gratuit et convivial, le cinéma en plein air est de retour cet été à Saint-Martin-d'Hères. Trois séances sont prévues, une en juillet et deux au mois d'août.



Pas moins de soixante-dix séances de cinéma en plein air sont programmées cet été en région Rhône-Alpes par l'association AcrirA* et son

dispositif Passeurs d'Images. Des rendez-vous à la belle étoile à partager en famille ou entre amis. À Saint-Martin-d'Hères, Mon Ciné propose trois films pour le bonheur des petits mais aussi des plus grands. Récompensé par le César du meilleur film d'animation en 2012, *Le chat du rabbin* ouvrira le bal vendredi 19 juillet, place Paul-Eluard, à partir de 22 h. Il s'agit d'une adaptation en long métrage d'animation des tomes 1, 2 et 5 de la série de bandes dessinées éponyme de Joann Sfar,

dont le personnage principal est le chat d'un rabbin d'Alger qui acquiert la parole après avoir mangé un perroquet et se met en tête de faire sa bar-mitsva. Mardi 13 août à 21 h 30, les cinéphiles auront rendez-vous avec *Hugo Cabret*, quartier Henri-Wallon (impasse Albert-Samain). Film d'aventure fantastique réalisé et produit par Martin Scorsese, Hugo Cabret raconte l'histoire d'un enfant orphelin de 13 ans qui tente de réparer l'automate mécanique que son

père cherchait à restaurer avant sa mort. Dernier film projeté, *Les aventures de Tintin : le secret de la licorne*, plongera les spectateurs dans l'univers du célèbre jeune reporter belge accompagné de son chien Milou et du capitaine Haddock. Envie de (re) découvrir cette adaptation de Steven Spielberg, rendez-vous place Karl-Marx, jeudi 29 août dès 21 h 30 ♦ EM

*L'AcrirA fédère une cinquantaine de cinémas art et essai-recherche en Rhône-Alpes.

L'heure bleue

Abonnements

Lancée le 25 juin, la quinzaine d'abonnement se tient jusqu'au vendredi 5 juillet, de 13 h à 17 h 30. Après la pause estivale, la billetterie ouvrira ses portes dès le mardi 3 septembre et accueillera le public du mardi au vendredi de 13 h à 17 h 30, sans interruption les jours de spectacles. Les places peuvent également être réservées en ligne : www.smh-heurebleue.fr ♦

Séances

Plein air

Le chat du rabbin
vendredi 19 juillet
à 22 h
place Paul-Eluard

Hugo Cabret
mardi 13 août
à 21 h 30
quartier Henri-Wallon

Les aventures de Tintin : le secret de la licorne
jeudi 29 août
à 21 h 30
place Karl-Marx ♦

■ COLLÈGE HENRI-WALLON

De la classe à la cordée

Après avoir reçu le prix les Piolets "jeunes" à Chamonix et organisé la semaine de la montagne au collège, les élèves des classes montagne de 6^e, 5^e et 4^e ont entrepris les dernières ascensions de fin d'année.



► Les élèves de 6^e montagne au sommet des Trois-pucelles (1 456 mètres).

Chamonix-Mont-Blanc, samedi 11 mai, 20 heures. En pénétrant dans l'amphithéâtre de l'Ecole nationale de ski et d'alpinisme pour recevoir le prix les Piolets "jeunes", les onze élèves de la classe de 4^e montagne du collège Henri-Wallon et leurs deux professeurs d'EPS (Education physique et sportive), Lionel Rouan et Pascal Schohn, ont été envahis par un sentiment mêlé à la fois d'émotion et de grande fierté.

Les Piolets "jeunes"

Pour cette quatrième édition des Piolets jeunes, organisée par le Groupe de haute montagne (GHM) qui regroupe l'élite de l'alpinisme mondial, la délégation martinéroise a reçu le "Prix collège" pour la création d'une classe montagne pour les élèves de 6^e, 5^e et 4^e. Cette distinction récompense le projet pédagogique engagé depuis maintenant quatre ans dans l'établissement scolaire pour promouvoir la

pratique des activités de montagne et transmettre les valeurs qui lui sont liées comme la solidarité, la responsabilité, l'effort ou la sécurité, dans le cadre d'un enseignement pluridisciplinaire dont la montagne est le fil conducteur.

Semaine de la montagne

À peine rentrés de Chamonix, les élèves et les professeurs des classes montagne ont eu à cœur de faire par-

tager aux autres collégiens et leurs parents, le fruit du travail engagé tout au long de l'année scolaire à travers l'organisation de la semaine de la montagne. Ambiance alpine garantie dans le grand hall boisé intérieur de l'établissement avec l'exposition de différents matériels d'alpinisme, de photos et de panneaux sur les métiers de la montagne, la fonte des glaces, la randonnée, les grandes voies d'escalade ou encore l'évolution du ski des années 70 à nos jours... Avec en point d'orgue la présence exceptionnelle du Groupe militaire de haute montagne (GMHM) de Chamonix et la projection du film présentant sa 1^{ère} mondiale de l'ascension du Kamet (7 756 m) par la face sud-ouest, sommet situé dans la partie indienne de la chaîne de l'Himalaya.

Ascensions alpines

Pour couronner cette année d'exception, avant la grande parenthèse des vacances d'été, les collégiens se sont retrouvés sur leur terrain de prédilection en se lançant à la conquête d'un sommet. Les 6^e ont escaladé les Trois-pucelles (1 456 m), la falaise emblématique de la cuvette grenobloise, ceux de 5^e se sont hissés au sommet du mont Aiguille (2 087 m). Quant aux apprentis alpinistes de 4^e, ils ont entrepris une vraie course de haute montagne en passant une nuit au refuge Albert 1^{er} (2 706 m) avant de rejoindre l'Aiguille du Tour (3 542 m) dans le massif du Mont-Blanc ♦ FR

■ ESSM BASKET

Basket en fête

Le tournoi "Guy-Villard" a rencontré un vif succès avec la participation de 400 jeunes basketteurs samedi 15 juin. Cet évènement clôture la saison sportive du club où l'équipe des seniors remporte la coupe de l'Isère.



Le tournoi annuel "Guy-Villard", du nom du fondateur de l'ESSM basket en 1963, a tenu toutes ses promesses ! Événement incontournable dans le monde du basket isérois, doté d'une très bonne réputation sportive, l'édition 2013 a battu des records de participation.

400 participants

« Nous avons battu cette année un record d'affluence avec soixante-dix équipes engagées pour un total de quatre cents joueurs », constate avec satisfaction Edmond Desprez, le président du club. « C'est avant tout un tournoi consacré aux jeunes joueurs puisque la majorité d'entre eux ont de sept à douze ans. Cela nous conforte d'ailleurs dans notre orientation spor-

tive de former les plus jeunes. »

Ils soulèvent la coupe

Cette compétition clôture la saison sportive où dix-huit équipes étaient engagées dans les différentes catégories. Parmi les succès de l'année, l'équipe 3 masculine des seniors décroche la coupe de l'Isère et la deuxième place au championnat de promotion d'excellence départemental. Quant à la formation leader des féminines, elle assure son maintien au plus haut niveau régional (pré-nationale) et vise la montée en nationale 3 lors de la prochaine saison ♦ FR

Contact :

ESSM basket, gymnase Colette-Besson, 25 rue Alphonse-Daudet, tél. 06 99 30 89 00. Site Internet : www.essm-basket.iball.fr

Sports et loisirs

Du 8 juillet au 30 août, l'École municipale des sports (EMS) organise de nombreuses activités sportives, aquatiques et de loisirs pour les jeunes Martinérois de 14 à 25 ans.



Rattachées auparavant au Pôle jeunesse de la commune, les activités sportives de proximité, en direction des jeunes de 14 à 25 ans, relèvent désormais du service municipal des sports sous l'appellation EMS jeunes. Durant les vacances d'été, du 8 juillet au 30 août, les animateurs et éducateurs sportifs ont préparé un programme très varié destiné à satisfaire les jeunes Martinérois.

Le sport dans la ville

En partenariat avec l'ESSM judo et le Taekwondo club martinérois, les filles et garçons vont s'initier aux arts martiaux dans les salles d'enseignement et de pratique (dojo) de ces deux clubs, chaque jour de la semaine, de 10 h à 12 h et de 17 h 30 à 19 h 30. Les

amateurs de musculation, training, fitness et aérobic pourront s'adonner à ces activités dans les salles municipales dédiées à ces disciplines, espaces Voltaire et Verlaine où de nombreux créneaux horaires sont proposés dans la journée. Des stages de basket et de futsal sont également au programme ainsi que des initiations au badminton et à la danse.

En soirée, dès la fermeture de la piscine municipale au public, les jeunes fréquentant ces activités sportives de proximité pourront participer à différents jeux d'eau et s'initier à la plongée sous-marine.

Sensations garanties

Sortir de la ville, se retrouver en groupe au cours d'activités physiques

de pleine nature ou de loisirs, telle est la vocation des sorties organisées durant cette période estivale. Le lac de montagne de Laffrey, situé à 907 mètres d'altitude, servira de terrain de jeu aux adeptes de l'accrobranche, entre lac, rivière et forêt. Du côté du massif de l'Oisans et du parc national des Ecrins, les jeunes aventuriers vont entreprendre la descente en rafting ou à la nage du Vénéon, torrent aux eaux vives et turquoise. Quant aux amateurs de glisse, ils ont rendez-vous au lac des Martelles, près de Tencin, pour y découvrir la pratique du téléski nautique et du wakeboard, planche où l'on se tient debout et de côté. Initiation au golf, randonnée en VTT, lasergame et paintball figurent aussi parmi les activités proposées

aux jeunes Martinérois. Pour clôturer les vacances scolaires en beauté, un tournoi multi-activités, des démonstrations d'activités sportives et un goûter seront organisés le vendredi 30 août, de 13 h 30 à 16 h 30, au gymnase Colette-Besson ♦ FR

Informations :

auprès des éducateurs et animateurs sportifs à l'espace Voltaire, 04 76 24 77 69 et au service des sports, 04 56 58 92 87 ou 88.

Inscriptions :

à partir du lundi 8 juillet, au service municipal des sports, 135 avenue Ambroise-Croizat (mairie-annexe 2), de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 45. Tél. 04 56 58 92 87 ou 88.

Site Internet : www.saintmartindheres.fr
Rubrique sport/culture > sport > activités municipales

■ HANDBALL

Des internationaux sur un plateau

Le GSMH Guc hand organise la 10^e édition des Masters de handball, les 24 et 25 août prochains à la patinoire Pôle sud de Grenoble. Quatre équipes professionnelles prestigieuses vont s'y rencontrer : Chambéry, Montpellier, Minsk (Biélorussie) et Zagreb (Croatie).



Fort du maintien de son équipe leader en championnat de Nationale 1 la saison prochaine, le club de hand martinérois est désormais prêt à relever un nouveau défi en organisant la 10^e édition du tournoi international à la patinoire Pôle sud de Grenoble, d'une capacité d'accueil de 3 500 spectateurs. Un véritable défi technique aussi puisque la surface de glace de 1 800 m² va être transformée à cette occasion en terrain de hand homologué avec l'installation provisoire d'un parquet sur la glace !

Très haut niveau sportif

Quatre équipes professionnelles de très haut niveau sont attendues durant ces deux jours de tournoi avec à l'affiche Montpellier agglomération hand-ball, Chambéry Savoie hand-ball, HC Dinamo Minsk (Biélorussie) et RK Zagreb (Croatie).

Du côté des joueurs, de nombreux internationaux seront présents sur le plancher de la patinoire dont William Accambray, Damir Bicanic, Cyril Dumoulin, Michael Guigou, Zlatko Horvat, Ivan Nincevic et Thierry

Omeyer. Le samedi 24 août, l'équipe de Montpellier rencontrera le Dinamo Minsk à 18 h, et celle de Chambéry les handballeurs de Zagreb à 20 h. Le lendemain, dimanche 25 août, la petite finale et la finale se dérouleront respectivement à 16 h et 18 h.

Le tarif des billets d'entrée est de 12 à 18 euros pour assister à deux rencontres et la billetterie est ouverte directement à la patinoire Pôle sud et sur le site Internet www.masters-hand.fr du tournoi ♦ FR

L'Élan sport



Ville sportive !

Après une diffusion dans tous les foyers de la commune, le guide pratique 2013/2014 est disponible au service des sports, à l'accueil des maisons de quartier et celui de la Maison communale ainsi que sur le site Internet de la Ville (version PDF) ♦

■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA MISSION LOCALE

30 ans au service des jeunes

La dernière assemblée générale annuelle de la Mission locale de Saint-Martin-d'Hères avait un parfum émotionnel particulier : la structure fêtait ses trente ans d'existence. C'était donc aussi l'occasion de jeter un regard sur trois décennies d'actions menées pour l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans.



à l'embauche d'une conseillère en économie sociale et familiale, et mis en place un nouveau dispositif centré sur l'accompagnement à l'emploi pour les jeunes de faible niveau scolaire.

Être source de confiance

La Mission locale est animée par une équipe de 17 personnes (14,5 équivalents temps plein). Le directeur de la structure, Christian Alim, a souligné en quelques chiffres significatifs le travail effectué par son personnel et l'ampleur de la tâche. En une année, la Mission locale a donc accueilli 1 162 jeunes, avec lesquels les conseillers ont établi 12 127 contacts et 710 jeunes ont eu au moins un entretien.

Pour répondre à son mandat, la Mission locale martinéroise s'efforce de développer son réseau d'entreprises, « moins sur le plan quantitatif que sur celui du lien de confiance qu'elle tisse avec les employeurs ». Le sentiment de confiance reste d'ailleurs la clé de la réussite en la matière.

Le rapport moral restitué par Salima Djeghdir insistait sur ce terme : « L'équipe a toujours eu le souci de donner du sens à son action dans l'intérêt des jeunes, sans jamais oublier sa fonction première : celle d'être source de confiance, d'estime et de réussite pour les jeunes. » ♦ JPC

L'assemblée constitutive de la Mission locale de Saint-Martin-d'Hères s'est tenue le 22 octobre 1982 dans la salle du Conseil municipal. Il y a trente ans. La commune était alors l'une des quarante premières villes de France à recevoir l'agrément ministériel. Depuis, l'association est restée fidèle à sa vocation : accueillir et accompagner les jeunes de 16 à 25 ans et favoriser leur insertion sociale et professionnelle.

En ouvrant la séance, le maire, président de droit de la Mission locale, a

salué le travail effectué par la structure, tout en déplorant que « de plus en plus de jeunes, dont la situation s'est aggravée, aient recours à ses services ». René Proby a aussi rappelé que la Ville venait de choisir de s'inscrire dans le dispositif des emplois d'avenir, lesquels, « s'ils ne sont pas une réponse pérenne à une politique d'emploi durable, constitueront un coup de pouce appréciable ».

Pour sa part, Salima Djeghdir, conseillère municipale et vice-présidente de la Mission locale, attestait

dans sa présentation du rapport moral de l'association que « la courbe de fréquentation de la structure ne cesse de croître », citant le chiffre préoccupant de plus de 16 % d'augmentation entre 2008 et 2012.

Face à cette situation, l'équipe de la Mission locale s'efforce de mieux adapter son offre de service. C'est ainsi qu'en 2012, elle a notamment procédé, suite à une longue réflexion menée avec plusieurs partenaires sur l'endettement, et dans certains cas le surendettement des jeunes,

■ RÉTROSPECTIVE

Sur scène

En clôture de son assemblée générale, pour fêter gaiement le trentième anniversaire de la structure, quatre comédiens des Noodles ont restitué l'histoire de la Mission locale et surtout la vie quotidienne, les espoirs et les tourments des conseillers qui y travaillent.



Pour marquer ses trente années d'activités, la Mission locale a fait appel à la compagnie théâtrale les Noodles, qui développe diverses formes de « théâtre sur mesure » et

qui devrait prochainement s'installer dans la commune. Les comédiens avaient été chargés, en clôture de cette assemblée générale particulière, de « retracer l'histoire de la Mis-

sion locale et de montrer la manière dont on y travaille », précise Céline Coëtmellec, conseillère au sein de l'association.

Les Noodles ont dû, pour honorer leur commande, observer et interroger les employés et se plonger dans la masse des coupures de presse et documents témoignant des trente années de la déjà riche histoire de la Mission locale de Saint-Martin-d'Hères. Leur petit spectacle a démarré par un hilarant récit illustré retraçant sur le mode du dessin animé la naissance et l'évolution de la structure, en la replaçant dans l'histoire de l'humanité et de l'apparition des premiers « ados » et des premiers « jeunes », espèces énigmatiques en pleine mutation et sur

lesquelles planchent actuellement de nombreuses équipes de chercheurs. Puis les comédiens ont fait entrer les spectateurs « dans la tête d'une conseillère de la Mission locale ». Celle-ci, en pleine empathie avec les jeunes dont elle assure l'accompagnement et le suivi, est en proie au surmenage, débordée par son dévouement, le casse-tête des directives ministérielles, les données statistiques, les liens avec les employeurs... tout ce qui est entrepris pour « mettre le jeune en confiance ». Pour finir, un test ludique a permis de revenir sur les points marquants de l'histoire de la Mission locale et de faire participer la salle ♦ JPC

■ CÉLINE FRACHET ET FRANÇOIS BADOR



Chevriers au Murier

À respectivement 31 et 32 ans, Céline et François ont réalisé leur rêve : vivre en lien avec la nature. Gérants de la ferme des Maquis implantée au Murier, ils sont éleveurs de chèvres et fromagers. Dès la rentrée, ils ouvriront une ferme pédagogique et partageront la passion de leur métier avec les visiteurs.

Dans la chèvrerie, neuf chevrettes, sur les quarante-cinq naissances qui ont eu lieu à la ferme, jouent dans leur enclos, s'approchent dès qu'un visiteur franchit le seuil. Pendant ce temps, les trente-six chèvres et les deux boucs qui constituent le reste de l'élevage sont au pré. D'avril à novembre, les animaux profitent du grand air, broutent herbe et feuillage, repas que les éleveurs complètent par du

foin, de la luzerne et des céréales biologiques en provenance de la ferme d'Herbeys.

Avec Nathan, leur bébé âgé de 8 mois, le couple s'est installé dans la ferme des Maquis le 16 février 2012, « le jour même où les premières chèvres ont commencé à mettre bas ». Une mise en route "sur les chapeaux de roue" que Céline et François ont su parfaitement gérer.

De leur arrivée à Saint-Martin-d'Hères en juillet 2011 à l'inauguration de la ferme en mai dernier, les chevriers n'ont pas chômé. Fort de son BTS horticole, François a cultivé des légumes bio qu'il vendait sur les marchés, tandis qu'après avoir consacré une année au passage de son Brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole (BPREA), Céline a profité de cette période transitoire pour peaufiner leur projet. « Nous avons été associés à l'élaboration des plans de la

ferme et avons suivi pas à pas sa construction. Nous avons également travaillé au débroussaillage et au remplacement des clôtures autour des 10 hectares de pâturages ».

Qu'est-ce qui a décidé le couple originaire de la région lyonnaise à se lancer dans l'élevage de chèvres ? Certainement leur goût prononcé pour la nature. Mais aussi le "bout" de vie passé dans la région parisienne – ingénieur en mécanique, Céline travaillait en bureau d'étude chez Renault – qui les a convaincus de tout quitter pour s'ouvrir d'autres horizons. En 2006, ils bouclent leurs sacs à dos et s'envolent pour l'Amérique du sud. Un périple qui durera dix-sept mois et au cours duquel ils vont parcourir les pays du continent à la rencontre des populations et à la découverte des paysages. « Pendant le voyage, nous avons pris le temps de réfléchir à ce que nous voulions vraiment faire », raconte François.

À leur retour, plus question de vivre au rythme effréné qu'imposent les grandes villes. Par le biais d'un réseau wwoofing (Willing Worker on Organic Farms, "travailleur bénévole dans une ferme d'agriculture biologique"), ils aident des agriculteurs dans des exploitations maraîchères et des fermes caprines de la région Rhône-Alpes. « En parallèle, nous cherchions à nous installer, les fermes que nous visitions demandaient un investissement en travaux trop important ». C'est ainsi que de fil en aiguille, ils décident, en 2010 de répondre à l'appel à projet lancé par La Métro. « Quand nous avons vu sur les plans où devait être réalisée la ferme intercommunale nous avions de gros doutes : le site nous semblait tout près de la Rocade sud », se souvient Céline. « Mais lors de la visite organisée avec l'ensemble des postulants nous avons été complètement séduits ! » Dans la foulée, le projet axé sur le bio et la pédagogie remportait l'adhésion du jury. La boucle était bouclée ◆ NP

■ ROGELIO LOZANO



Chercheur volant

Ingénieur aéronautique en doctorat, le chercheur travaille sur un projet de cerf-volant producteur d'énergie verte.

Flegme et modestie. Deux traits qui dominent la personnalité du jeune homme. Etudiant brillant diplômé à Centrale Paris, Rogelio Lozano est doctorant chercheur au laboratoire Gipsa-Lab implanté sur le campus. Né à Mexico, il arrive en France à 7 ans et se passionne très vite pour l'aéromodélisme. « J'ai toujours été attiré par tout ce qui vole. Quand j'étais gamin, je construisais mes propres avions téléguidés. Plus tard, j'ai découvert le parapente... » Une révélation. Si le scientifique prend plaisir à s'envoler depuis Saint-Hilaire-du-Touvet, il s'intéresse avant tout au principe d'aérodynamisme qu'il retranscrit en algorithmes pour optimiser la performance de l'aile de cet aéronef. Des recherches qui le mènent à collaborer avec Cyril Planton, champion de France de voltige. Sensible à l'écologie et aux énergies renouvelables, Rogelio entame en 2010 une thèse de doctorat autour d'un projet de cerf-volant producteur

d'électricité. « L'idée consiste à utiliser la force de traction générée par un cerf-volant pour faire tourner une dynamo et donc créer de l'énergie verte ». Un procédé qui rappelle l'éolienne mais qui aurait l'avantage d'être moins coûteux. « Ces cerfs-volants pourraient être utilisés comme source d'énergie complémentaire en les plaçant à l'avant des bateaux par exemple, permettant ainsi d'économiser du pétrole, et surtout de réduire l'impact de la pollution sur notre environnement. » Pour l'heure, plusieurs travaux de recherches existent, notamment aux Pays-Bas et en Italie. « En France, nous sommes la seule équipe qui travaille sur la génération d'électricité par voile de traction d'un cerf-volant. » Après trois ans de recherche, Rogelio a mis au point sept prototypes, fruits de plusieurs centaines d'algorithmes créés depuis son ordinateur. Cet été, il présentera ses dernières avancées lors d'une conférence internationale à Washington ◆ EM

■ YANNICK BELLEMIN



Scaphandrier

Yannick Bellemin est scaphandrier. Une profession hors du commun qui lui permet de parcourir la France.

Mais comment devient-on scaphandrier quand on habite une ville entourée de montagnes ? « En regardant les reportages du Commandant Cousteau à la télévision ! »

À 13 ans, Yannick s'inscrit alors au club de plongée de l'entreprise Merlin-Gérin où travaille son père. Après ses études, il part à Marseille pour suivre une formation à l'institut national de la plongée professionnelle. « Il existe différents métiers de scaphandriers. Moi, je suis dans les travaux subaquatiques. Je travaille dans l'entretien des ouvrages immergés. En France, nous sommes environ mille dans ce secteur. »

À bientôt 40 ans, Yannick Bellemin s'épanouit chaque jour dans sa vie professionnelle. « J'adore mon métier. Ce que j'apprécie particulièrement, c'est la diversité des missions qui me sont confiées. »

La mobilité est une autre spécificité. « J'habite Saint-Martin-d'Hères mais je passe plus de temps à parcou-

rir la France à bord de mon camping-car, très pratique pour me rendre d'un chantier à un autre. »

Entretien de bateaux, ponts, écluses, barrages, stations d'épuration, puits... Le scaphandrier est polyvalent et s'adapte aux contraintes de l'ouvrage à entretenir. Dans la pratique, il peut travailler au maximum trois heures par jour sous l'eau. Le reste du temps est consacré à la préparation des pièces et des outils, la fabrication du ciment et l'organisation des tâches à effectuer sur le chantier. Bien sûr, la caractéristique principale du scaphandrier n'est autre que son équipement ! Avec le casque, la combinaison, les bouteilles d'oxygène, la ceinture et les semelles de plomb, l'attirail du plongeur peut peser jusqu'à 30 kg lors de certaines interventions. Et notamment lorsqu'il faut descendre jusqu'à 30 mètres de profondeur. Un métier pas comme les autres ? Assurément ! ◆ EM

■ Urgences

Samu : **15**
Centre de secours : **18**
Police secours : **17**
Police nationale
(Hôtel de Grenoble) :
04 76 60 40 40
Police nationale (SMH) :
04 76 54 62 36
(107 av. Benoît-Frachon,
non-stop de 10 h à 17 h 45,
du lundi au vendredi)
Police municipale :
04 56 58 91 81
(8 rue G.-Philipe,
du lundi au vendredi de 8 h à
19 h et samedi de 8 h 30 à 17 h)
Maison communale :
04 76 60 73 73
Hôpital :
04 76 76 75 75
Centre municipal
de soins infirmiers :
04 56 58 91 11
SOS Médecins :
04 38 701 701
Taxi banlieue :
04 76 54 17 18
Urgence sécurité gaz :
0 800 47 33 33 (GrDF)

■ Pharmacies de garde



Les pharmacies de Saint-Martin-d'Hères appartiennent désormais au réseau des pharmacies de l'agglomération grenobloise. Chaque nuit une pharmacie de garde est ouverte dans l'agglomération de 20 h à 8 h et chaque dimanche et jours fériés de 8 h à 20 h. Pour connaître la pharmacie de garde ouverte dans l'agglomération, consulter le serveur vocal au 39 15. Le nom de la pharmacie de garde de jour ou de nuit est également affiché sur la vitrine de chaque officine ♦

■ Lutte contre les discriminations

Le Défenseur des droits

Permanences assurées

Des représentants du Défenseur des droits, une autorité constitutionnelle indépendante qui veille à la protection de vos droits et de vos libertés, tiennent des permanences dans les locaux du CCAS tous les 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 14 h à 17 h. Les rendez-vous sont à prendre au 06 24 64 80 12 E-mail : dzung.taduy@defenseurdesdroits.fr ♦

SOS Racisme

Afin de conseiller et accompagner dans leurs démarches les personnes victimes de discrimination, des juristes de SOS Racisme Isère assurent une permanence juridique à la MJC les Roseaux - Espace Centre, chaque dernier samedi du mois, sur rendez-vous.

- Contact SOS Racisme : 04 76 42 06 17.

- MJC les Roseaux, Espace Centre : 27 rue Chante-Grenouille, 04 76 24 80 11 ♦

■ Déchetterie

Horaires d'été

Afin de se débarrasser des objets encombrants, déchets végétaux... les particuliers peuvent se rendre gratuitement à la déchetterie aux horaires suivants :

- du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ;
- vendredi et samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

74 avenue Jean-Jaurès • Tél. 04 76 15 29 51 ♦

■ Santé

Vaccinations

Chaque mois, des séances de vaccinations pour les enfants de plus de 6 ans et les adultes sont organisées. Les rendez-vous sont à prendre au service communal hygiène et santé, 5 rue Anatole-France - Tél. 04 76 60 74 62 ♦

■ Centre Germaine-Tillion

Endettement / surendettement

Une conseillère en économie sociale et familiale et une assistante sociale du Conseil général vous accueillent tous les 3^e jeudis du mois de 14 h à 16 h au centre médico-social Germaine-Tillion, 10 rue du Docteur-Fayollat à Saint-Martin-d'Hères, pour une réunion d'information et d'échanges sur l'endettement et le surendettement. Cette rencontre est anonyme, gratuite et ne traite pas des situations personnelles. Renseignements et inscriptions au 04 38 37 41 10 ♦

■ Maison communale

Les services sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. L'accueil de la mairie est ouvert jusqu'à 17 h 30 (tél. 04 76 60 73 73). Permanences état-civil le samedi matin de 9 h à 12 h.

Service fermé le lundi matin ♦



■ Bureaux de poste

Avenue du 8-Mai-1945 : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h. Samedi de 8 h 30 à 12 h.

Place de la République : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Samedi de 8 h 30 à 12 h.

Domaine universitaire (avenue centrale) : du lundi au vendredi de 12 h 30 à 17 h 45. Fermé le samedi.

Renseignement La Poste : 36 31 ♦

■ Trésor public

6 rue Docteur-Fayollat (zac Centre).

Ouverture du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.

Le vendredi de 8 h à 15 h. Tél. 04 76 42 92 00 ♦

■ Collecte des ordures ménagères

- Zones industrielles et zones d'activités : collecte des **bacs gris** le mardi ; **bacs bleus** (papiers, cartons) le jeudi.

- Habitat collectif et habitat desservi par logettes ou silos : **poubelles grises** les lundi, mercredi et vendredi ; poubelles "Je trie" le mardi (secteur sud) et le jeudi (secteur nord et Murier).

- Habitat individuel : **poubelles grises** le mercredi ; poubelles "Je trie" le mardi (secteur sud) ou le jeudi (secteur nord et Murier). **ATTENTION** : compte tenu des jours fériés, des modifications vont affecter les différentes collectes :

- habitations collectives et individuelles de la zone nord : la collecte des poubelles vertes du jeudi 15 août sera effectuée vendredi 16 août après-midi.

- zones industrielles et d'activités : la collecte des poubelles vertes du jeudi 15 août sera effectuée vendredi 16 août après-midi ♦

■ Pièces d'identité

Le service état civil de la Ville informe les usagers que les délais d'obtention des cartes d'identité sont passés de 6 à 8 semaines. Aussi, les personnes devant renouveler leur carte en prévision d'un départ à l'étranger sont invitées à prendre en compte cet allongement des délais.

Par ailleurs, concernant les dépôts de dossiers de passeport, ces derniers ne seront pris que sur rendez-vous (sur place au service état civil, par téléphone au 04 76 60 63 50), les mois de juillet et août 2013 uniquement ♦

CCAS

Permanences

Service social Carsat : permanence au service social Carsat, 27 rue Maginot à Grenoble, sur rendez-vous au 04 76 12 19 28. Permanence téléphonique le vendredi matin de 9 h à 11 h au 04 76 12 19 28.

Branche retraite : accueil à l'agence de Grenoble, 171 cours de la Libération, du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h et le matin sur rendez-vous au 08 21 10 69 10.

Agent de la sécurité sociale : le mercredi de 8 h 30 à 11 h au CCAS, et de 14 h 30 à 16 h à la maison de quartier Louis-Aragon.

Aide sociale légale : le service accueille le public les lundis de 13 h 30 à 16 h 30, mardis de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30, et sur rendez-vous le mercredi matin. Tél. 04 76 60 74 12.

Personnes handicapées : permanences hebdomadaires d'accueil, d'information, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des personnes handicapées assurées par un travailleur social du Conseil général (PAAT), tous les mercredis sur rendez-vous de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : des permanences sont organisées les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 14 h à 16 h, au centre de planification, 5 rue Anatole-France ♦

Conseils

Conseiller juridique : les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 9 h à 11 h 45 sur rendez-vous au 04 76 60 73 73 ♦

Centre de soins infirmiers

Le centre de soins infirmiers du CCAS a pour mission d'assurer des soins infirmiers à toute la population de Saint-Martin-d'Hères, sur prescription médicale, avec application du tiers-payant pour la facturation.

Deux possibilités :

- à domicile, 7 jours sur 7, de 7 h à 20 h 30 ;

- à la permanence de soins, 1 rue Jules-Verne, rez-de-chaussée du foyer-logement Pierre-Sémard, de 11 h 15 à 11 h 45 du lundi au vendredi.

Sur rendez-vous le samedi et dimanche. Tél. 04 56 58 91 11 ♦

**Arthurimmo.com**
LE RESEAU NATIONAL IMMOBILIER 100% EXPERT

■ **Saint-Martin-d'Hères**, F5+Cuisine de 87 m², 3 chambres dont suite parentale avec salle d'eau, séjour double avec belle vue dégagée et ensoleillée, chauffage gaz, double vitrage, parking privé, dans copropriété fermée avec espaces verts, et à jour de travaux.
177 000 € - Réf : 3877LZ

■ **Grenoble**, entre maison et appartement, Atypique F4+C de 85 m², au 1^{er} étage , séjour, 3 chambres, grande terrasse couverte d'environ 40 m², garage possible en rdc.
187 000 € - Réf : 3895LZ

■ **Grenoble**, limite St-Martin-d'Hères, T2+Cuisine de 50 m², en rez de jardin d'environ 60 m², dans copropriété de 1990 en bon état, proche tous services et commerces, parking facile, garage possible...
149 000 € - Réf : 3903LZ

■ **Saint-Martin-d'Hères**, Marcel Cachin, F4+Cuisine de 72 m² à remettre au goût du jour, beaux volumes, copropriété ravalée avec parking fermé, proche commerces et transports, idéal 1^{er} achat ou investisseurs...
99 000 € - Réf : 3928LZ

■ **Saint-Martin-d'Hères**, secteur Croix Rouge, 4P+C avec balcon dans petite copropriété au calme, travaux de rajeunissement à prévoir, proche campus et commerces, loggia et cave, possibilité garage, ravalement en cours payé par vendeur
129 000 € - Réf : 3932JMZ

■ **Saint-Martin-d'Hères**, coté village, 3P+C 67m², très lumineux, étage élevé, belle vue dégagée, balcon et loggia, copropriété à jour de travaux, appartement à rajeunir,
135 000 € - Réf : 3939JMZ

■ **Saint-Martin-d'Hères**, Dans copropriété récente, en dernier étage, Appartement T2 de 50 m² avec cuisine équipée et séjour donnant sur grande terrasse bien exposée, ensemble en parfait état, vendu avec garage
155 000 € - Réf : 3941LZ

■ **Saint-Martin-d'Hères**, proche campus, dans copropriété recherchée, en dernier étage avec ascenseur, F3+Cuisine de 65 m² en bon état, comprenant 2 chambres, cuisine avec loggia, balcon sur séjour avec vue dominante...
154 500 € - Réf : 3942LZ

Retrouvez toutes nos annonces sur :
www.dracimmobilier-arthurimmo.com
16, avenue Ambroise-Croizat - Saint-Martin-d'Hères
04 76 03 18 84

"Et si on dansait, cet été ?"

Des rendez-vous 100 % jeunes !

Dans le cadre de ses actions de proximité, la Mission locale organise des temps de rencontre autour de la danse hip-hop en partenariat avec l'association Citadanse, le Pôle jeunesse et la GUSP (Gestion urbaine et sociale de proximité). À cette occasion, Sylvain et Hachemi danseurs, chorégraphes et professeurs proposeront des ateliers d'initiation à ciel ouvert. En parallèle, des conseillers de la Mission locale et l'animateur culturel du Pôle jeunesse seront présents pour informer les jeunes sur l'offre culturelle de la Ville, les dispositifs jeunes, les métiers et les formations de l'animation, du spectacle... Ces temps sont programmés de juillet à septembre, de 17 h 30 à 19 h.

Prenez dates : vendredi 5 juillet, sur la place du marché Champberton ; lundi 1^{er} et jeudi 4 juillet, parc Jo-Blanchon ; lundi 8 et mercredi 10 juillet, quartier Les Eparres ; mercredis 4 et 11 septembre, quartier J.-Baptiste-Clément (citystade) ♦

Maisons de quartier

Ouvertures estivales

Les maisons de quartier vous accueillent tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

À noter, les périodes de fermeture d'été :

- Maison de quartier Louis-Aragon (04 76 24 80 10) : fermée du lundi 15 au vendredi 26 juillet inclus.
- Maison de quartier Gabriel-Péri (04 76 54 32 74) : fermée du lundi 5 au vendredi 16 août inclus.
- Maison de quartier Paul-Bert (04 76 24 63 56) : fermée du lundi 5 au vendredi 16 août inclus.
- Maison de quartier Romain-Rolland (04 76 24 84 00) : fermée du lundi 29 juillet au vendredi 9 août inclus.
- Maison de quartier Fernand-Textier (04 76 60 90 24) : ouverte tout l'été.
- Espace Elsa-Triolet (04 76 25 20 17) : fermé du lundi 15 juillet au lundi 26 août inclus ♦

Mode d'accueil petite enfance

Réunion collective d'information

La prochaine réunion préalable (et obligatoire) à toute démarche d'inscription se tiendra lundi 15 juillet à 18 h 30, salle du Conseil municipal (Maison communale).

Inscription auprès du service petite enfance ♦

Sorties familles

Changer d'air !

En juillet et août, les maisons de quartier proposent animations et activités. Parmi elles, les sorties familles qui allient plaisir de la découverte et escapades en famille ou entre amis. Ces sorties ont lieu les mercredis de 9 h à 18 h et les inscriptions se font dans les maisons de quartier Fernand-Textier et Louis-Aragon. Au programme : Jardin des fontaines pétrifiantes et grottes de Thaïs (Saint-Nazaire / La Sône), le 17 juillet, inscriptions mercredi 10 juillet ; découverte de la ferme Belledonne (La Combe de Lancey), le 31 juillet, inscriptions mercredi 24 juillet ; Palais du Facteur cheval et lac de Champos, le 14 août, inscriptions mercredi 7 août ; musée de la préhistoire du Vercors (Vassieux-en-Vercors), le 28 août, inscriptions mercredi 21 août.

Deux soirées au Murier sont également proposées les jeudis 18 juillet et 8 août, de 18 h 30 à 22 h. Renseignements et inscriptions dans les maisons de quartier Fernand-Textier (04 76 60 90 24) et Louis-Aragon (04 76 24 80 10) ♦

Paniers solidaires

Faites le plein de fruits et légumes

Le CCAS et l'association RESPETERRE (réseau d'économie solidaire pour l'équité et la préservation de la terre) mettent en place des paniers de fruits et légumes pour tous en fonction des revenus (de 4,20 € à 8,40 € le panier). Les distributions ont lieu le jeudi de 17 h à 19 h à la maison de quartier Romain-Rolland. Renseignements et inscriptions : maison de quartier Romain-Rolland, 5 avenue Romain-Rolland, 04 76 24 84 00 ♦

Vide-greniers

Inscriptions

Les personnes qui souhaitent participer au vide-greniers organisé par l'Union de quartier Portail-Rouge le dimanche 8 septembre sont invitées à s'inscrire les 15, 16 et 17 juillet, de 14 h à 17 h à la maison de quartier Fernand-Textier et les jours suivants au secrétariat de la MJC. Se munir d'une pièce d'identité et de sa photocopie. Tarif des emplacements : 10 € (adulte, 130 emplacements) et 5 € (enfant, 20 emplacements), à régler lors de l'inscription ♦

SMH-Histoire

Appel à témoignages et à volontaires

Réactivée depuis 2012, l'association martinéroise SMH-Histoire a entrepris deux explorations historiques : "Le sport à SMH des années 30 aux années 60", notamment le football, le rugby, le cyclisme et l'athlétisme, sous la responsabilité de Pierre Escoffier ; "La guerre de 14-18 : les poilus de SMH", ceux revenus du front et ceux tués lors des combats, dont les travaux sont menés en partenariat par Laurent Buisson et Charles Rollandin. Aussi, l'association lance un appel à témoignages, recrute des volontaires pour participer à des recherches, souhaite recueillir des photos, cartes postales, lettres...

Les personnes intéressées ou ayant en leur possession des documents peuvent contacter les membres de SMH-Histoire au 04 76 24 65 00 ou en écrivant à SMH-Histoire, chez M. Rollandin, 33 rue Eugène-Varlin, 38400 Saint-Martin-d'Hères ♦

Accueil périscolaire

Les inscriptions débutent

Les inscriptions pour l'accueil périscolaire du matin, du midi et du soir en maternelle et élémentaire pour la rentrée prochaine débutent le 15 juillet dans les maisons de quartier. Documents à fournir : pièces d'identité, livret de famille, justificatif de domicile de moins de trois mois, notification de la Caf, dernier avis d'imposition, justificatif de travail des deux parents (pour le périscolaire maternel du soir) et si besoin certificat médical (allergies alimentaires) ♦

Arrivée de la 4G

Que faire en cas de brouillage ?

Les pouvoirs publics (Agence nationale des fréquences, ANFR, qui est un établissement public d'Etat) et les opérateurs mobiles ont mis en place un dispositif pour faire cesser les perturbations de réception de la TNT. Un centre d'appel de l'ANFR est mis à disposition des particuliers au 09 70 818 818 (coût d'un appel local), du lundi au vendredi de 8 h à 19 h. Il est également possible de signaler tout dysfonctionnement de la TNT dû à la 4G par Internet : www.recevoirlatnt.fr ♦

Animations

"Roues libres"

Les MJC, le service prévention-médiation, l'association de prévention et l'ACSE proposent des temps d'animations "Roues libres" du 10 au 26 juillet, de 18 h à 21 h. Rendez-vous est donné dans le secteur Pont-du-Sonnant : mercredi 10, espace vert des Eparres, jeudi 11, place Karl-Marx, vendredi 12, parc des abeilles ; dans le secteur Roseaux : mardi 16, place E.-Grappe, mercredi 17, quartier Pré-Ruffier, jeudi 18, quartier Henri-Maurice, vendredi 19, place Paul-Eluard ; secteur Village : mardi 23, quartier Henri-Wallon, mercredi 24, quartier Lénine, jeudi 25 juillet, quartier Condorcet et vendredi 26, Maison de quartier Romain-Rolland ♦

E.LECLERC

SAINT-MARTIN-D'HERES



TOUS LES MARDIS

POUR TOUT ACHAT EN MAGASIN
RECEVEZ



de 25 à 49,99 €
D'ACHAT



à partir de 50 €
D'ACHAT

OFFRE NON CUMULABLE

Exemple : pour 100 € d'achat, vous recevez 5 €

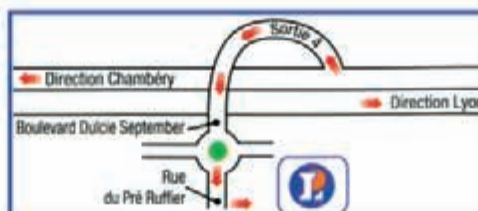


**OFFRE RÉSERVÉE AUX PORTEURS
DE LA CARTE DE FIDÉLITÉ GRATUITE**

(1) Ticket E.LECLERC : voir règlement en magasin

E.LECLERC
SAINT-MARTIN-D'HERES

Rocade Sud - Sortie 4
rue du Pré Ruffier



OUVERT

lundi, mercredi, jeudi
et samedi :
non-stop de 8h30 à 19h30
mardi et vendredi :
non-stop de 8h30 à 20h00